

La suprématie de New-York

JAMES J. HILL DECLARE QU'ELLE A ATTEINT SON APOGEE ET QUE LES TAXES RENDENT NECESSAIRE LA RECHERCHE DE NOUVEAUX DEBOUCHES

New-York, 1. — D'après James J. Hill, le chef du réseau du chemin de fer Great Northern, New-York a atteint l'apogée de sa suprématie commerciale. Au cours d'une interview, lui le grand constructeur de chemins de fer du Nord-Ouest a exprimé cette opinion, en disant : "Pour ce qui concerne cette ville, nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'elle continue à croître indéfiniment. Son contrôle commercial est à son apogée. C'est l'endroit du monde où il est le plus cher de faire des affaires. Le coût de tout ce qui est rapporté au commerce et aux affaires, dit M. Hill, a augmenté ici au point où il est possible de faire de la spéculation. Le trafic sera de plus en plus cher. Les taxes seront de plus en plus élevées. Les affaires d'ici sont de plus en plus difficiles. La taxe imposée sur les affaires de New-York est énorme. Vos pro-

Curieux accident de chemin de fer

UN TRAIN SUBMERGE PAR UN TORRENT. — LES VOYAGEURS SAUVES A L'AIDE D'UNE CHAÎNE

Paris, 1. — Les passagers d'un train de la France ont été victimes d'un accident qui, pour n'avoir pas été funeste, n'en a pas moins été fâcheux. Une pluie torrentielle avait, pendant l'après-midi, inondé le pays environnant Aiguës-Mortes, dans le département du Gard. Le train parti de la gare St-Louis d'Aiguës-Mortes à 9.40 heures, p. m., n'a fait qu'environ deux milles, lorsqu'il se trouva que la voie était noyée par un torrent très rapide. Le mécanicien dut arrêter le train. Il descendit sur la voie, il y avait deux mètres d'eau. Il avançait, mais l'eau venait plus forte à mesure qu'il avançait. Il faillit même tomber. Mais après avoir marché 400 mètres, il se trouva que le dernier wagon était pris entre deux torrents qui possédaient rapidement. Il n'y avait aucune maison aux alentours. Alors l'ingénieur prit le parti de faire éléver la sirène de la locomotive. On entendit ce signe de détresse à

LA SITUATION AU MAROC

Un discours du chancelier de Bülow au Reichstag. — Le général Bailloud est mis à la tête des troupes françaises au Maroc.

Berlin, 1. — Le prince de Bülow, chancelier impérial, a prononcé jeudi au Reichstag un grand discours sur la politique étrangère de l'Allemagne. Il a fait allusion à la gravité de la situation au Maroc et a dit que les intérêts de l'Europe s'y trouvaient en jeu, si la police internationale organisée par l'acte d'Algésiras avait été organisée au mois de juin. Le chancelier a cependant reconnu que la France et l'Espagne ne pouvaient pas autrement qu'elles l'ont fait, mais que malheureusement les intérêts de l'Europe s'y trouvaient en jeu, si la police internationale organisée par l'acte d'Algésiras avait été organisée au mois de juin. Le chancelier a cependant reconnu que la France et l'Espagne ne pouvaient pas autrement qu'elles l'ont fait, mais que malheureusement les intérêts de l'Europe s'y trouvaient en jeu, si la police internationale organisée par l'acte d'Algésiras avait été organisée au mois de juin.

LA REVANCHE DES JAUNES

Le Japon est en train de conquérir la suprématie commerciale sur l'océan Pacifique.

LA SITUATION AU MAROC

Berlin, 1. — Le prince de Bülow, chancelier impérial, a prononcé jeudi au Reichstag un grand discours sur la politique étrangère de l'Allemagne. Il a fait allusion à la gravité de la situation au Maroc et a dit que les intérêts de l'Europe s'y trouvaient en jeu, si la police internationale organisée par l'acte d'Algésiras avait été organisée au mois de juin. Le chancelier a cependant reconnu que la France et l'Espagne ne pouvaient pas autrement qu'elles l'ont fait, mais que malheureusement les intérêts de l'Europe s'y trouvaient en jeu, si la police internationale organisée par l'acte d'Algésiras avait été organisée au mois de juin.

LES RECETTES DES DOUANES

(Correspondance spéciale) Ottawa, 1er. — Les recettes des douanes pour le mois de novembre ont été de \$4,514,195. C'est une augmentation de \$383,899 sur novembre 1906.

UNE PLUIE DE LAVE

Nome et ses environs sous une couche de poussière d'origine apparemment volcanique.

Nome (Alaska), 1. — Nome, et probablement aussi toute la péninsule, est enveloppée de nuages de cendre, et le sol sur une distance de plusieurs milles, est couvert d'une fine poussière grise de plusieurs pouces d'épaisseur, que l'on croit être de la lave. Cette poussière a commencé à tomber il y a déjà plusieurs jours, mais on n'y a pas d'abord prêté attention, croyant que ce caprice de la nature se passerait. Mais cela a continué, au contraire, et après un jour ou deux, la poussière était devenue assez épaisse pour nuire aux affaires. Des mineurs qui sont arrivés ici disent que sur une étendue de plusieurs milles ils ont trouvé la neige tellement imprégnée de cette poussière que la circulation en traîneaux est presque impossible. L'air en est si rempli que la respiration est difficile, et la poussière s'est infiltrée dans les maisons et les magasins au point qu'elle couvre partout les marchandises et les meubles. On croit que cette poussière provient de quelque éruption dans une des nombreuses îles volcaniques situées entre la côte et la Sibirie.

CHUTE AFFREUSE

Un ascenseur tombe du dixième étage; deux tués et six blessés.

Chicago, 1. — Un ascenseur de l'édifice occupé par Edenheim Stein & Co., drapiers, 201 Boulevard Jackson, est tombé, hier, d'une hauteur de dix étages. Deux hommes ont été tués et six autres personnes ont été blessées. Plus de vingt personnes, dit-on, se trouvaient dans l'ascenseur au moment de sa chute. Comme l'ascenseur quittait le dixième étage pour redescendre, le câble qui soutenait la cage se brisa et l'ascenseur vint s'écraser avec une force terrible dans la cave. La plupart des passagers étaient occupés dans les divers offices de l'édifice.

L'ÉVENTREUR DE BERLIN

La police finit par découvrir qu'un fou du nom de Minow, terrorisait ainsi toute la ville.

(Service spécial au "Canada") Berlin, 1. — Le mystère, qui recouvrait la série épouvantable des événements criminels, qui eurent lieu ici à la fin du mois de juillet, vient d'être percé par la police. Ces attentats, on s'en souvient, furent commis dans le district du Nord-Est, où cinq fillettes furent assassinées en différentes rues et horriblement éventrées avec un instrument tranchant. Deux d'entre elles moururent à l'hôpital, des suites de leurs blessures.

LA SITUATION AU MAROC

Un discours du chancelier de Bülow au Reichstag. — Le général Bailloud est mis à la tête des troupes françaises au Maroc.

Berlin, 1. — Le prince de Bülow, chancelier impérial, a prononcé jeudi au Reichstag un grand discours sur la politique étrangère de l'Allemagne. Il a fait allusion à la gravité de la situation au Maroc et a dit que les intérêts de l'Europe s'y trouvaient en jeu, si la police internationale organisée par l'acte d'Algésiras avait été organisée au mois de juin. Le chancelier a cependant reconnu que la France et l'Espagne ne pouvaient pas autrement qu'elles l'ont fait, mais que malheureusement les intérêts de l'Europe s'y trouvaient en jeu, si la police internationale organisée par l'acte d'Algésiras avait été organisée au mois de juin.

LA SITUATION AU MAROC

Berlin, 1. — Le prince de Bülow, chancelier impérial, a prononcé jeudi au Reichstag un grand discours sur la politique étrangère de l'Allemagne. Il a fait allusion à la gravité de la situation au Maroc et a dit que les intérêts de l'Europe s'y trouvaient en jeu, si la police internationale organisée par l'acte d'Algésiras avait été organisée au mois de juin. Le chancelier a cependant reconnu que la France et l'Espagne ne pouvaient pas autrement qu'elles l'ont fait, mais que malheureusement les intérêts de l'Europe s'y trouvaient en jeu, si la police internationale organisée par l'acte d'Algésiras avait été organisée au mois de juin.

LES RECETTES DES DOUANES

(Correspondance spéciale) Ottawa, 1er. — Les recettes des douanes pour le mois de novembre ont été de \$4,514,195. C'est une augmentation de \$383,899 sur novembre 1906.

LES RECETTES DES DOUANES

(Correspondance spéciale) Ottawa, 1er. — Les recettes des douanes pour le mois de novembre ont été de \$4,514,195. C'est une augmentation de \$383,899 sur novembre 1906.

La prospérité américaine

M. Fowler prédit une nouvelle crise sans précédent si on suit la politique de M. Roosevelt et Cortelyou

L'ÉTAT DES FINANCES ET DE LA MONNAIE AMÉRICAINES, DIT-IL, EST TEL QU'IL CONDUIRA INÉVITABLEMENT À LA DESTRUCTION DE LA PROSPÉRITÉ DU PAYS

New-York, 1. — M. Fowler, président du comité des banques et de la monnaie de la chambre des représentants, a fait aujourd'hui la déclaration suivante relativement à la perspective de législation financière par le sixième congrès : "Il devrait certainement y avoir une législation remédiate, et je puis vous assurer que les membres du comité sur les banques et la monnaie y mettront toute leur énergie. Personne, cependant, ne sait ce que nous serons en état d'accomplir. "Au dîner du comité exécutif de l'Association des Banquiers Américains à Saint-Louis, il y a un an, j'ai prédit que ce qui est arrivé devait arriver à moins d'une action immédiate. "Lors de la clôture de la dernière session du congrès, j'ai dit que l'état de nos finances et de notre monnaie était tel qu'il conduirait nécessairement à la destruction de notre prospérité. "Je déclare de nouveau que si le gouvernement persiste dans sa politique d'injecter dans les artères du commerce une monnaie garantie par des obligations fixes — par l'échange de garanties, par la spéculation sur les obligations, par les manipulations du trésor, par ordre de l'exécutif, ou par toute autre manière — nous continuerons à avancer, mais à une allure grandement accélérée, vers une crise commerciale en comparaison de laquelle la panique actuelle n'est qu'une agréable promenade d'été. Nous avons traversé cet automne une saison de prospérité véritable. Nos récoltes valent à peu près sept milliards de dollars, le produit de nos mines à peu près un milliard, nos produits manufacturés à peu près dix-sept milliards, soit un total de vingt-cinq milliards. "En dépit de tout cela, et à cause de la mauvaise administration de nos finances, nous sommes dans un état de panique. "Nous avons aujourd'hui dans les banques du pays à peu près douze milliards en dépôts, et nous avons le même montant de prêts à percevoir. Les banques ont en réserve à peu près

Sept tués et dix blessés

UN CANADIEN, AU COURS D'UN TAMPONNEMENT, DOIT DE S'ÊTRE SAUVÉ, AU FAIT D'AVOIR MANQUÉ À SA PROMESSE DE NE PLUS FUMER

Waterbury, Conn., 1. — Un tramway rempli des employés de la Oakville Pin Co., a été frappé et démolé par un train de fret, à la traversée du chemin de fer de la rue West Main, hier, à 7 heures du matin. Cinq personnes ont été tuées sur le coup et dix ont été blessées. Il appert qu'en traversant la voie ferrée le courant électrique fut soudainement interrompu. Le seul passager qui n'ait reçu

FIDELE HIPPOPOTAME

Il nage 300 milles derrière la pirogue de son maître, et est offert en cadeau à Lord Selborne, haut commissaire du Sud-Africain.

(Dépêche spéciale au "Canada") Cape Town, 1er. — La réunion tenue à Seseke par Lord Selborne, Haut Commissaire du Sud-Africain, et Luanika, chef suprême de Barotseland, a été remplie d'étranges incidents. Rien ne saurait être plus original que l'arrivée de Luanika. Une flotte de quelque 250 canots indigènes vint à sa rencontre au large du Zambesi, il était monté dans une énorme pirogue que manœuvrait une équipe de trente pagaieurs. Sur les rives des centaines d'indigènes étaient réunies et firent entendre toute la nuit des chants de bienvenue. Vêtus de couleurs voyantes, la face teinte de noir, les yeux maquillés, les femmes dansaient doucement en cadence en frappant des mains et chantant des hymnes. Puis, rompant leurs rangs par instants elles se trempaient la face et les mains dans l'eau sur le passage du bateau royal.

Letia, le fils aîné de Luanika, vêtu d'un impeccable complet anglais, se montrait très affairé sur le rivage. Après quelques minutes de répit, Luanika lui-même descendit à terre, vêtu d'un froc gris très ample, d'une ceinture rose et d'un chapeau de sole haut de forme. Le Haut Commissaire, Lady Selborne et leur suite arrivèrent tranquillement quelques jours après Luanika. Deux jours plus tard s'ouvrait la réunion à laquelle prirent part noirs et blancs. Le lieu de réunion était une chambre ouverte de deux côtés, construite avec des roseaux et des herbes, au centre d'un espace découvert entouré de roseaux.

LA CRISE PORTUGAISE

Le gouvernement ne fera les élections que lorsque l'agitation aura cessé.

Lisbonne, 1. — Le gouvernement déclare qu'il a été décidé de ne pas faire les élections avant que l'agitation actuelle se soit apaisée, lors même qu'il faudrait attendre jusqu'à la fin de 1908. Il espère cependant qu'il lui sera possible de les faire au commencement de l'année prochaine.

LA CRISE PORTUGAISE

Le gouvernement ne fera les élections que lorsque l'agitation aura cessé.

POUR LES TEMPS Froids

CHAUFFERETTES AU PETROLE, portatives, donnent beaucoup de chaleur, sans trouble, sans odeur, sans fumée. Aucun danger d'explosion. Prix, \$4.50
CHAUFF ETTES A GAZ s'adaptant au bec de gaz au moyen d'un tube flexible. Prix, depuis \$4.50
TRINGLES EN FEUTRE ET EN CAOUTCHOUC, que l'on applique aux portes et aux fenêtres, elles gardent le froid et la chaleur dans la maison, beaucoup plus de confort, pas de courant d'air et ça ne coûte que, le pied. 5c
L. J. A. SURVEYER, 52 Blvd. St-Laurent, 2e Porte de la rue Craig. 200-1-P

GRATTOIRS

GRATTOIRS A ROUES ET A TRACTION EN ASSORTIMENT DE TOUTES LES CAPACITES. — TRES BAS PRIX
Ecrivez-nous de suite
F. H. Hopkins & Co., Successeur de feu JAS. COOPER
Téléphones Main 3470-3471
New Imperial Bank Building

IMPORTATEURS et Vendeurs généraux de Plâques pour Chaudières, Réservoirs et Puits, Feuilles d'Acier et Feuilles de Fer, Tuyaux pour Chaudières, Tuyaux pour Gaz et Vapeur, Poutrelles de Fer en U, en T et Cornières. Un assortiment considérable arrive à Montréal.

JAS. W. PYKE & CIE., Marchands de Fer et d'Acier, EDIFICE "SOVEREIGN BANK," - MONTREAL

Le Dr Landouzy

ELU DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE A PARIS EN REMPLACEMENT DU Dr DEBOVE

(Service spécial au "Canada") Paris, 1er. — A l'unanimité des voix — professeurs titulaires et professeurs agrégés réunis — le docteur Landouzy, professeur de clinique médicale, vient d'être élu doyen de la Faculté de médecine. A dater du 15 décembre, il remplacera, dans ces fonctions difficiles, le professeur Debove, parvenu au terme de son mandat et qui voulait n'être pas réélu.

Le professeur Debove a fait un brillant décanat. Dès qu'il eut pris en main l'administration de la Faculté, il trouva l'occasion de rendre de signalés services. A une heure où la tâche est moins commode que jamais, un peu las de besognes toujours très absorbantes et quelquefois ingrates, M. Debove passe la main. Il part, comme il faut toutes choses, avec beaucoup de grâce et d'à-propos, emportant toutes les sympathies de ses subordonnés et de ses collègues, qu'enchantait la netteté parfaite de ses vues et sa loyauté qui n'a jamais pu prendre en défaut. Le nouveau doyen est né à Reims, le 27 mars 1845, d'un père qui fut le directeur éminent de l'Ecole de médecine, et qui lui-même avait pour père un praticien distingué.

Le docteur Louis Landouzy commença ses études à Reims. En 1867, il vint à Paris, concourut pour l'internat et remplit, avec l'enthousiasme qui est une des marques de son caractère, les fonctions d'aide-major pendant le Siège et la Commune de 1871. Nommé interne titulaire en 1871, il écrivit une thèse très remarquable sur "Les Convulsions et les Paralysies liées aux méningo-encéphalites." Il fut pendant trois ans le chef de clinique du professeur Hardy. Nommé en 1879 médecin du bureau central, et agrégé en 1880 avec une thèse très remarquable sur "Les Paralysies dans un service à l'hôpital Tenon." C'est là qu'il commença de s'intéresser passionnément aux ravages de la tuberculose infantile, et qu'il naquit à l'hygiène sociale. En 1897 il prit à l'année le service où il enseignait encore avec un grand éclat.

La Faculté l'élut en 1893 à la chaire de thérapeutique, qu'il ne devait quitter que pour une chaire de clinique, et l'Académie de médecine lui fit accueil la même année. Le professeur Landouzy est rédacteur en chef de la "Revue de médecine" et de la "Revue médicale." Toutes ses œuvres — qu'il s'agisse de leçons magistrales, d'articles de journaux, de rapports aux grandes commissions d'hygiène ou d'assistance — portent, fortement imprimée, la marque de cet esprit vigoureux, ardent, extrêmement original et parfois

FIL DE BROCHE

Aussi ligne complète de Blocs et Fournitures de tous genres pour Entrepreneurs

MUSSENS LIMITED 299 Rue Saint-Jacques. 200-1-P-24

ECHOS

REFORMES DANS LES LOIS D'ONTARIO

Le barreau d'Ontario ainsi que la presse de la province voisine agitent de ce temps-ci la question d'une réforme dans leur système judiciaire.

Les réformes que l'on propose concernent l'organisation des tribunaux, la procédure, les honoraires, et surtout le droit d'appel.

On sait que la question du droit d'appel au-delà des cours provinciales est aussi chez nous un sujet de vives discussions parmi les membres du barreau et leurs clients.

Il semble que, chez nos voisins, il y ait parfois confusion de juridiction entre les tribunaux, et que, ayant d'avoir épuisé toutes les juridictions d'appel, il arrive souvent que la bourse des plaideurs est déjà épuisée.

A la première réunion de l'Association du Barreau d'Ontario, tenue vendredi, à Toronto, on a vivement discuté la nécessité de réformer, de remodeler le système judiciaire, et l'on a formulé comme desiderata les réformes suivantes:

Reconstruction du système des poursuites au criminel, avec établissement de ministère public permanent dans chaque district.

Etablissement d'une cour pour les procès commerciaux.

Reconstitution des cours de comté, qui devraient comprendre une cour commerciale, une cour de référés pour vérification des testaments, etc., et une cour d'assises.

Simplification du code pénal de manière à obtenir l'uniformité des condamnations.

Abolition des honoraires spéciaux pour les juges de paix, pour chaque condamnation et traitement régulier pour les constables de comté.

Réduction du nombre des cours de division avec augmentation des salaires de leur personnel.

Simplification et unification du droit d'appel d'une cour à une autre, et restriction du droit d'appel à la Cour Supérieure ou au Conseil Privé.

Il fut entendu que le Conseil du Barreau étudierait le projet et le rédigerait pour le soumettre à la discussion dans une assemblée générale.

LES FRAUDES ELECTORALES DE LONDON

M. le juge Winchester a rendu jugement vendredi, dans la poursuite intentée contre quatre citoyens de London, Ont., pour conspiration, dans le but de pratiquer la fraude électorale dans les élections des députés d'Ontario.

Après avoir déclaré qu'il ne croyait pas les témoignages donnés par les deux principaux témoins de la poursuite, les nommés Pritchett et Farr, qui ont été contredits par des citoyens respectables et honorables, tandis que les deux témoins ont déjà été convaincus de parjure il a cependant trouvé les accusés coupables.

Mais il a accordé un "reserve case" à l'avocat de la défense, sur la question de juridiction et en attendant que ce "reserve case" soit décidé par la Cour d'Appel, il n'a pas prononcé la sentence des accusés, qui ont été libérés sous caution.

LES ELECTIONS MUNICIPALES A EDMONTON

Une dépêche d'Edmonton dit que les élections municipales prochaines donneront lieu à une campagne politique très active.

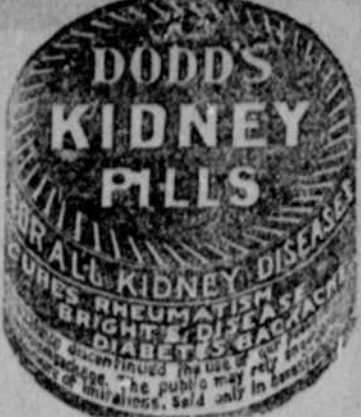
Edmonton n'est pas divisée en quartiers, de sorte que tous les électeurs votent pour tous les échelons, qui sont censés représenter toute la ville. Mais il y a en réalité une partie ouest—partie résidentielle—et une partie est, plutôt commerciale et industrielle, et les gens de la partie est prétendent que les échelons les années précédentes ont indubitablement favorisé la partie ouest, où ils demeurent, en votant les améliorations: trottoirs, pavages, égouts, incinérateurs, etc. Et ils ont organisé une association qui, l'année dernière, a réussi à faire passer trois de ses candidats sur cinq.

L'association a encore cette année cinq candidats, et si elle peut les faire élire, elle aura la majorité au conseil.

Le maire actuel ne se représente pas, mais il a recommandé quelqu'un comme son successeur. Ce quelqu'un, ce serait un des commerçants canadiens-français les plus éminents de la ville, qui est au conseil depuis douze ans, mais ne parle pas très bien l'anglais. On lui oppose un marchand anglais, un des pionniers de l'endroit, qui n'a jamais siégé au conseil. Et cette élection à la mairie va probablement faire entrer la nationalité comme un des éléments de la lutte.

LES EMBRANCHEMENTS DU G.T.P.

Une demande sera adressée au parlement du Canada, par la Compagnie des embranchements du chemin de fer Grand-Tronc Pacifique, afin d'obtenir un acte modifiant l'acte constitutif de la dite compagnie en prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de la construction des diverses lignes de voies ferrées dont la construction est autorisée par le dit acte.



DEUX ASSEMBLÉES A OTTAWA

Deux assemblées préliminaires au choix qui sera fait ce soir, des députés de quartier qui composeront la convention fédérale chargée de faire le choix d'un candidat à la prochaine élection dans Ottawa ont eu lieu vendredi soir, l'une à la salle Charlebois, quartier Victoria, l'autre à la salle des Forestiers, rue Sussex.

A l'assemblée de la salle Victoria les deux candidats sur les rangs pour la convention, M. l'avocat Caron et M. le Dr Chevrier, étaient présents et ont annoncé leur candidature.

L'assemblée était présidée par M. T. Lavigne, et M. W. E. Brown président du quartier a présenté les candidats.

La convention aura lieu demain.

L'ASSURANCE CONTRE LA GRELE

La convention de l'Union des Municipalités du Manitoba qui s'est terminée vendredi soir a approuvé le projet d'assurance contre la grêle émis par le gouvernement provincial mais a refusé toute aide financière à l'Université. Elle a aussi demandé une législation réglementant l'allure des automobiles sur les chemins ruraux.

La prochaine convention aura lieu à Brandon.

FRANCE ET CANADA

Interviewés par un confrère au sujet du nouveau traité franco-canadien, plusieurs négociants en gros et manufacturiers de Toronto ont exprimé l'opinion que le traité aura pour effet de créer des relations commerciales beaucoup plus actives entre les deux pays.

On prévoit notamment une forte augmentation de nos exportations de viandes en conserve et de cuirs en France.

ETRANGE MISSION

Un Japonais en quête de 10,000 Américaines qu'il veut faire épouser à ses compatriotes.

Seattle, 1er. — M. Maro Takijama, de Tokio, est arrivé à Seattle. Il vient ici dans le but d'induire dix mille femmes à épouser des Japonais. De Seattle il se rendra à San Francisco et s'il réussit dans son extraordinaire entreprise, Takijama demandera au gouvernement de son pays d'envoyer aux Etats-Unis un égal nombre de jeunes Japonais, à la conquête de femmes américaines. Takijama est convaincu qu'une union des Etats-Unis et du Japon est inévitable.

FORAKER vs ROOSEVELT

Le sénateur Foraker, de l'Ohio, vient de publier une lettre sensationnelle dans laquelle il déclare qu'il renonce à son siège sénatorial et qu'il posera sa candidature à la présidence lors des élections prochaines. Dans cette lettre, M. Foraker attribue au gouvernement actuel une large part de la responsabilité de la récente crise financière.

"J'ai prédit, dit-il, que le vote de la loi sur les tarifs de chemins de fer, en diminuant la confiance des capitalistes en les valeurs de chemins de fer, déterminerait un désastre financier. Cela s'est réalisé, et les auteurs de la législation doivent à présent subir le châtiment de leur erreur."

Ce disant, M. Foraker se place à la tête du groupe républicain qui, pour une raison ou l'autre, croit que la domination de Roosevelt et de ses amis a suffisamment duré.

Ce groupe sera-t-il assez puissant pour assurer la mise en nomination de M. Foraker à la prochaine convention républicaine? Il est, jusqu'ici, permis d'en douter.

CENT LOCOMOTIV'S

La compagnie du Grand Tronc vient de commander à diverses maisons canadiennes et américaines cent nouvelles locomotives d'une valeur totale de \$1,500,000.

Cette énorme commande est bien de nature à rassurer les personnes qui ont crié, un moment, à une crise financière au Canada.

LES CONSERVATEURS D'OTTAWA

Samedi soir, le comité exécutif de l'Association conservatrice d'Ottawa a eu une réunion plutôt orageuse. On discutait l'opportunité de mettre sur les rangs un candidat conservateur, à l'élection fédérale du 23 courant.

La plupart des Canadiens-français les plus influents du parti sont d'avis qu'on ne devrait pas présenter de candidat Canadien-français qui n'aurait aucune chance d'être élu. L'échevin Boudreau, qui voudrait bien être le candidat conservateur, protesta qu'on ne devrait pas laisser les libéraux élire leur candidat par acclamation.

Après une chaude discussion, il fut décidé de convoquer une convention pour mercredi, où l'on décidera s'il y aura ou non un candidat conservateur.

MILLIONNAIRE GENEREUX

New York, 1er. — Charles Schwab a donné son domaine de Richmond Beach, à l'île Staten, à la communauté catholique des Sœurs de St-François, de New-York. Un hôpital pour les enfants infirmes sera établi à cet endroit. La valeur du domaine est de \$150,000.

LA CHAISE ELECTRIQUE

Trenton, N.J., 1er. — Pour la première fois la peine de mort par électrocution sera inaugurée dans la prison de l'Etat, le 9 décembre prochain, alors que deux Italiens convaincus de meurtre seront mis à mort.

La députation fédérale

UN ARTICLE DU "NINETEENTH CENTURY" DE LONDRES. — L'ELEMENT CANADIEN-FRANÇAIS ET LA POLITIQUE LIBERALE. — CE QU'ON EN PENSE A OTTAWA

Au moment où la députation fédérale se rassemble pour une nouvelle session, il nous vient sous les yeux un article paru récemment dans le "Nineteenth Century" de Londres, qui affiche pudiquement son titre "Pureté Politique," et est signé, H. Hamilton Fyfe.

On sait que cette revue londonnienne a saisi au vol l'occasion de l'établissement de la préférence intellectuelle, pour venir nous prêcher la vertu, à bon marché, et les bonnes mœurs électoraux comme les entend ses incorruptibles rédacteurs.

Ce zèle est vraiment trop aimable, pour que nous omettions de le mentionner.

Voici ce qu'a imaginé d'écrire M. Fyfe au sujet de notre députation: (octobre — page 668) (traduction).

"Les Canadiens-Français de la province de Québec, L'ELEMENT LE PLUS REACTIONNAIRE DU DOMINION, QUI EST SOUS LA DOMINATION DU CLERGE ET S'OPPOSE A TOUTE IDEE MODERNE, donnent un vote libéral."

"Ils le font parce que Sir Wilfrid Laurier est un 'frenchman.' Au contraire, la 'progressive province' d'Ontario donne un vote conservateur — pour la même raison! Dans les élections, on ne comprend, les noms de 'partis' ne sont que des étiquettes 'qu'on peut changer sans faire violence aux convictions de parti et d'autres'."

Relisons avant de continuer: Nous, canadiens-français constituons un élément réactionnaire, opposé aux idées modernes, tandis qu'Ontario est décrit comme un vil élément de progrès (progressive no-ahead).

Et c'est précisément pour cela, ajoute-t-on, que Québec vote pour Sir Wilfrid et Ontario contre.

Si les avancées de la revue en question avaient le moindre soupçon d'exactitude, il faudrait d'abord constater que nous avons des convictions mieux assises que celles de nos voisins. Québec donnant une majorité libérale décevante tandis qu'Ontario en est à une minorité très peu concluante.

— Et notre confrère de la-bas conclut-il que toutes les provinces du Dominion, excepté Ontario, donnent un vote libéral, que la Nouvelle-Ecosse, se a, à l'heure actuelle, 17 députés de gauche sur 18? S'écartera-t-il, avec la naïveté bête d'un organe Tory de Toronto, au lendemain de l'élection de 1904? "Il n'y a qu'une province au Canada, et c'est Ontario"? Le lendemain, un bon nombre d'organes ontariens s'objectaient fortement à cette exclamation essentiellement contraire à la constitution même du Canada.

Non, il n'y a pas qu'une province; il y a plusieurs provinces cherchant leur prospérité dans la Confédération. M. Hamilton Fyfe, qui est en train de se bâtir une pitoyable réputation parmi nous, en copiant de sa plume maladroite les absurdes prétentions des pires ennemis de l'harmonie canadienne des batteurs en brèche posthumes de notre Confédération, fait une œuvre d'ignorance et de coupable irréflexion, — pour ne pas dire de naïveté absolue.

Peut-il appeler les canadiens-français, un élément réactionnaire? Sur quoi se base-t-il? A-t-il lu la vie politique de nos grands hommes? Ne sait-il pas que les pires arguments que leur ont opposés quelques meneurs politiques, en tout temps, ont été précisément de s'opposer à une réaction complète, de la rendre impossible par la diplomatie de leurs concessions?

Si M. Fyfe veut parler d'un petit groupe qui a toujours été la verve de notre face politique et nationale, il a raison: il a raison s'il veut dire cet élément, de quelque nom qu'il se pare, castor ou autre, qui essaie impuissamment de briser en nous nos théories outrées et son violent exclusivisme, et à qui nous devons peut-être d'être si mal jugés. Mais ce petit groupe ne compte pas: l'élément canadien, depuis 1837, s'est associé largement à toutes les grandes entreprises nationales, avec la Fontaine, avec Cartier, avec Sir Wilfrid Laurier.

Le gouvernement actuel, — auquel M. Fyfe reproche ridiculement de devoir son existence à la nationalité de son chef — a eu, comme principal article de son programme politique la magnanime ambition de clémenter l'union de deux races, canadiennes, en amenant l'une à l'autre, malgré les fusillades et les protestations d'une main extrême gauche et d'une main extrême droite, — au point que Sir Wilfrid a pu nous le dire: "Nous sommes UNE nation."

Voilà l'œuvre de gouvernement que M. Fyfe attribue à notre élément réactionnaire: c'est exactement l'opposé de ce qu'il a l'incroyable audace d'affirmer. Son article n'est que l'écho d'une presse impulsive et vicieuse, et c'est le châtiment de cette dernière d'être copiée au loin et commentée avec autant de virulence.

Si les journalistes anglais s'habituent à nous juger par les articles de tels et nos journaux, que nous ne nommons pas, nous pourrions nous attendre à toute une floraison d'articles dans le goût de celui-ci.

Heureusement tout le monde n'a pas l'impudente ignorance de M. Fyfe, son important fanatisme.

La capitale anglaise et sa population toute britannique a pu juger, aux Conférences Impériales, de la mentalité toute de concorde, toute de progrès, toute largement canadienne, de Sir Wilfrid Laurier, qui est celle de notre population, et on peut l'affirmer la mentalité moyenne de la pensée canadienne.

La est le seul secret au succès politique du grand chef libéral.

Les esprits bien pensants ont su faire comprendre au peuple que la seule politique possible au Canada, dans l'intérêt de ses deux éléments, c'est leur fusion intime par des concessions réciproques.

Nos religions vivent côte à côte, sans s'entrechoquer: nous conservons, l'une et l'autre, nos langues maternelles et nos chères traditions.

Mais langues, traditions, religions, sont sauves au parlement canadien, et tous les autres intérêts nous y sont communs.

La politique de Sir Wilfrid peut se résumer ainsi, à notre avis: union des races canadiennes; affirmation graduelle de notre autonomie; contribution à une impérialisme morale, basée sur la liberté locale; développement intense de nos voies de transport.

Voilà le programme pour lequel on vote dans la province de Québec, dans les provinces Maritimes, dans les provinces de l'Ouest, dans un bon nombre de comtés d'Ontario.

Et pas autres choses.

Les affirmations de M. Fyfe sont aussi fausses que dangereuses: elles offensent également le canadien-français et l'anglais bien pensant, ou mieux elles excitent leur absolu mépris.

L'article en question a circulé par les couloirs de la Chambre, et produit des impressions fort diverses, quoique unanimes de désapprobation.

Quelques députés se contentent d'en rire ou haussent les épaules; d'autres font plutôt montre d'indignation, et voient là le résultat lointain des discussions malheureuses que quelques têtes chauves excellent à soulever sur des questions de race ou de religion.

L'un d'eux nous disait: "Vous voyez là un résumé fidèle des arguments doubles de l'opposition en 1905: un groupe reprochant au gouvernement, de faire trop de concessions aux compatriotes de l'Ouest, et l'autre, pas assez."

Un autre ajoutait: "C'est un chef-d'œuvre d'ignorance ou de mauvaise foi."

Le plus curieux de l'affaire, c'est que les députés d'Ontario sont également mécontents de la peinture qu'on y fait de leurs confrères de Québec, et de voir qu'on met en doute leur propre influence en Chambre.

Somme toute, la cause de son actualité à l'ouverture du parlement, l'article de M. Fyfe, exotique en raison de sa lointaine provenance, a eu une publicité passagère qui n'est pas très enviable.

Et il nous a paru à propos de le signaler à vos lecteurs, histoire de cravacher à nouveau ces vieux et tenaces préjugés, que quelques esprits retors, bien "réactionnaires" ceux-là, trouvent toujours l'occasion de remettre au jour.

L'EXPLOIT DE PAYSON

Chicago, 30. — Edward Payson Weston, le marcheur vétéran à moins que quelque accident imprévu ne vienne à se produire, est maintenant assuré de battre le record qu'il a établi lui-même, il y a quarante ans, en faisant à pied le voyage de Portland, Me., à Chicago. Maintenant régulièrement son pas rapide, laissant en arrière de lui les journalistes en voiture qui le suivaient, prenant très peu de temps pour manger et se reposer, le vétéran approche des portes de Chicago, le but de sa l'ingrue pérégrination de vingt-huit jours. Weston est arrivé à Hobart, N.J., quelques minutes après 2 heures hier après-midi et prit immédiatement la route menant à Hammond, à vingt-deux milles de Chicago, son dernier poste d'arrêt avant d'effectuer son entrée dans la métropole de l'Ouest. Il atteignit Hammond à 9 hrs 45 hier soir. Au fur et à mesure qu'il se rapproche de Chicago les chemins sont plus beaux et il peut marcher encore plus vite.

Depuis hier après-midi les membres du comité de réception se tiennent prêts à faire une grandiose manifestation en l'honneur du vétéran. Ce sera une véritable entrée triomphale que fera Weston, escorté qu'il sera par de nombreux personnages distingués et une immense population.

Weston a marché sur une distance totale de 1298 milles depuis son départ de Portland le 29 octobre. Son chiffre officiel montre un total de 1230 milles pour la distance entière, mais en raison du circuit de quelques routes carrossables qu'il a suivies et d'un certain nombre de milles qu'il a perdus par erreur, le grand total est estimé à près de 1300 milles. Après un sommeil de six heures au Central Hotel à Chesterton, Weston s'est levé un peu après 10 heures hier avant-midi, déjeuna et se remit en route. Le long de la route les fermiers étaient sortis en nombre pour le voir passer.

C'était l'intention du vétéran de faire un suprême effort pour arriver à Chicago hier soir, mais ses égarants de Chicago, qui s'étaient portés à sa rencontre, l'en ont dissuadé.

Weston comptait arriver au Chicago Beach Hotel à Hyde Park à 3 heures ce matin et après quelques heures de repos sa dernière étape jusqu'à Chicago, où il est attendu vers midi aujourd'hui, après avoir marché la distance de Portland, Me., à Chicago en 25 jours de marche, soit environ 24 heures de moins que lors du même voyage accompli par lui il y a 40 ans.

En entrant dans Chicago, Weston se rendra directement à l'hôtel dont il lui remettra une lettre envoyée par le maître de poste de Portland au maître de poste de Chicago.

LES SUITES D'UN CRIME

Découverte d'une somme de \$11,000 dans la maison d'un assassiné.

Wheeling, Va., 1er. — On se souvient qu'il y a quelque temps un riche fermier était assassiné dans une ferme de l'Ouest de la Virginie. Ses deux meurtriers furent pendus. On vient de découvrir dans cette même maison une somme de \$11,000. Un curieux procès est engagé en Cour, au sujet de la possession de cette somme entre les héritiers du défunt et le possesseur actuel. Voici les faits.

Un charpentier faisait des réparations à la vieille maison Harvey, située à cinq milles à l'Est de la ville. Au cours de son travail il eut à défaire le plancher sous lequel il découvrit dans une caisse une somme de \$11,000 presque complètement en or. La maison avait appartenu à James Harvey, riche fermier, jusqu'en mars 1900, époque à laquelle il fut assassiné. Peu de temps avant sa mort, il avait caché dans le comté de Marshall une somme de \$11,000. John Mooney et Harry Frida furent convaincus du meurtre et pendus.

A la suite du meurtre la ferme fut vendue et achetée pour la somme de \$11,000 par A. S. Bell "avec tous les biens meubles et toutes les dépendances". Les héritiers d'Harvey contestent à Bell la possession des \$11,000 trouvés et espèrent bien gagner leur procès.

ACCIDENTS A COBALT

Deux morts et un blessé grièvement.

Cobalt, Ont., 1er. — Hier soir, vers 9,30, une explosion de dynamite s'est produite à la mine "Cobalt Lake". Allen Allure, âgé de vingt-cinq ans, et demeurant à Tweed, Ont., a été tué instantanément. Un de ses compagnons, Philippe Roy, a été grièvement blessé. Roy demeure à Cacouna, Qué.

Aujourd'hui, à la ville de Cobalt, un accident de chemin de fer a eu pour résultat la mort de Paul Devoir, un Français. Devoir revenait du Lac Cobalt, où il était allé rendre visite à Roy, la victime de l'accident d'hier soir. Il est tombé du train encore en mouvement. Le malheureux s'est fait fracturer le bras droit, couper un pied et briser horriblement les deux jambes. Il est mort ce soir à l'hôpital.

L'ASSOCIATION DES ASSUREURS

M. J. K. Macdonald est élu président de la convention de Toronto.

Toronto, 30. — Quelque vingt directeurs des compagnies d'assurances sur la vie, officiers de l'Association des Assureurs, tiennent hier à Toronto leur assemblée annuelle et discuteront nombre de questions intéressantes.

Les directeurs de Montréal d'Hamilton, de London de Waterloo et de Toronto étaient présents. L'assistance a élu le comité de direction suivant:

Président, M. J. K. Macdonald, de la "Confederation Life".

1er vice-président, M. J. G. Richardson de la London Life Co.

2e vice-président, M. L. Goldman de la North American Life.

Secrétaire-trésorier, — M. T. Bradshaw de l'Imperial Life Co.

Montreal était représenté par Messrs. T. A. Macaulay, A. B. Wood, E. Marquette et R. G. Macfarland.

M. Macaulay, parlant de la législation de l'assurance, dit: Je crois, dit-il, que le Gouvernement est réellement désireux de rendre justice à tous et de protéger les assurés, tout en ménageant les intérêts des compagnies.

Les intérêts des compagnies et ceux des assurés sont les mêmes et le Gouvernement s'en rend très bien compte.

LA GOUVERNANTE DE MUSSET

Elle vient de mourir, il y a quelques jours, après une vie consacrée au culte du célèbre poète.

Paris, 30. — Mlle Adèle Collin, qui avait été la gouvernante d'Alfred Musset et qui, depuis la mort du poète, vivait retirée avec ses souvenirs, consacrée toute au culte d'une grande mémoire, vient de mourir à l'âge de 85 ans.

Elle occupait, rue de Duras, un petit logement. Elle ne sortait pas. Elle passait toutes ses journées à classer et à revoir, à défrayer et puis à ranger les papiers qui lui venaient de son maître. De temps en temps, elle recevait la visite de reporters qui, à propos de quelque histoire soudaine ressassée et à laquelle était mêlé le nom de Musset, allaient la consulter. Elle disait, avec bienveillance, ce qu'elle savait. Ensuite, elle retombait dans le silence jusqu'à une nouvelle occasion de ce genre. Ainsi, tous les incidents de son existence vieillie, Musset encore en était le héros.

Les Souffrances d'une Femme

Les consultations de docteurs et spécialistes ne donnent que très peu d'apaisement.

Halifax, N.E. 1. — Mme R. J. Rawlings, 12 rue Argyle, donne le rapport suivant qui devrait intéresser tout lecteur: "Personne ne peut savoir ce que j'ai souffert avec de tourmentantes migraines, faiblesses et lassitudes. Le matin, je pouvais à peine faire mon travail et, à la nuit, je me sentais trop malade pour dormir. Les docteurs m'ont fait peu de bien, aussi je décidai d'acheter des pilules de Dr. Hamilton, dont j'avais entendu dire tant de bien. En une semaine, mon état s'améliora. Mes migraines étaient moins sévères, mon appétit augmenta et les faiblesses se passèrent. Jour par jour je regagnais des forces et augmentais en poids. Le mal, j'en suis sûre, était à l'estomac, et les pilules du Dr. Hamilton firent ce qui était nécessaire. J'en ai vu vingt boîtes et, en conséquence, je vivrai vingt ans de plus."

C'est la prescription qu'il faut pour toute femme fatiguée et souffrante: essayez les pilules du Dr. Hamilton et envoyez par vous-même. Vendues par tous les marchands à 50c la boîte. 164-y a ou wii

"APENTA"

La Meilleure Eau Purgative Naturelle. UNE SEULE DOSE soulage IMMEDIATEMENT.

DOSE MOYENNE, Un verre à vin avant le déjeuner. On en maintient l'effet par des doses plus petites allant en diminuant pendant plusieurs jours de suite.

LA FIN D'UN EXPLOITEUR

Jules Congdon Gamache, sous le coup d'un mandat d'amener, à New-York.

New-York, 1er. — Un mandat d'amener a été émis hier, contre un aventurier du nom de Jules Congdon Gamache, qui a fait nombre de dupes à New-York, où il s'est fait pendant un temps une réputation de financier. Gamache est disparu depuis huit jours. Il était un habitué des hôtels à la mode et fréquentait dans la haute. La comtesse N. Jedda Orossoff, une très jolie femme habitant une maison princière à dix pas du Waldorf Astoria, était de ses amis. On dit que la comtesse est un agent secret du Tsar de Russie. Elle refuse de reconnaître toute intimité avec Gamache. La société de Gamache était de sa famille des amis et de leur faire croire qu'il possédait de grandes richesses. Son dernier exploit fut de vendre des actions dans l'Ontario Copper Mining Stock Co., qui n'existe pas.

CONSEQUENCE DU DIVORCE

Sensation en cour. — Un enfant ne veut pas quitter sa mère.

New-York, 1er. — Il s'est passé une scène dramatique à la Cour de New-York, hier, lorsque la Cour, prononçant le divorce entre M. et Mme Henry R. Browne, donna au mari la possession de l'enfant, un garçon de 10 ans. La mère et l'enfant avaient fait leur entrée en cour, se tenant par le bras et la mère pleurait à chaudes larmes. Après la discussion du juge la mère dit adieu à son fils et se retira. L'enfant refusa de quitter sa mère et se mit à crier. Lorsque le père s'approcha pour le prendre dans ses bras le petit recula et se jeta par terre, en criant de toutes ses forces. Il se produisit une grande excitation, pendant laquelle le petit garçon, profitant d'un moment de liberté, prit la fuite, descendant quatre à quatre le grand escalier du palais et descendant dans la rue, où les constables l'arrêtaient. Il fut remis sous la garde du père qui l'amena prisonnier dans un fiacre.

POUR ARRETER LES CRIS DU BEBE

Ce peut être des crampes, des coliques, douleurs ou gaz de l'estomac, mais dans tous les cas, quelques gouttes de Nervilleine apaisent la douleur et donnent un bon sommeil à l'enfant. La Nervilleine agit sur les petites maladies, telles que: rhumes, migraines, douleurs internes et externes, aussi bien que n'importe quel docteur—aussi danger à user parce qu'une petite dose se seule est requise. Mères, vous trouverez une aide sans pareille dans la Nervilleine pour prévenir et guérir les maladies. Ayez en toujours une bouteille sous la main, quelque jour vous en aurez besoin. Vendue partout à 25c. 306-g

VANTARDISES DEMENTIES

Le comte Mourik de Beauford n'est pas fiancé à trois héritières.

New-York, 1er. — Après avoir ébloui New-York, par son faste et le prestige de son nom, M. le Comte Von Mourik de Beauford, du Luxembourg, est retourné en France cette semaine. Non content d'être fiancé à une riche héritière, il a déclaré qu'il était fiancé à trois jeunes filles de haute société, filles de multi-millionnaires, et il donna leur nom. Malheureusement pour le comte, les jeunes filles en question ont opposé une dénégation formelle à ses vantardises. Les pseudo-victimes du gentilhomme français se nomment, Miss Firth, fille de William Firth, de Brookline, Mass.; Miss Genevieve Gibbs, fille de W. W. Gibbs, de Philadelphie; et Miss Helen Humphreys, fille de F. L. Humphreys, de Morristown, N.J.

A PROPOS DE RECOLTES

Conseils aux cultivateurs

Ottawa, 30 novembre 1907. "Monsieur le Rédacteur.

J'ai pu constater depuis que je suis à l'emploi du Ministère fédéral de l'Agriculture, qu'une grande quantité de grains provenant des provinces de l'Ouest, est utilisée comme semence, dans la Province de Québec. Prenant en considération, que la récolte en général dans la Province de Québec, cette année, n'a

"Fashion-Craft"

Parmi les pardessus les plus confortables et les plus élégants pour cette saison, signa-
lons.

Trois Pardessus "Fashion-Craft" dont nous sommes fiers.

1. Nos Pardessus en Tweeds de fantaisie, doublés en serge, double boutonnure, col prussien . . . \$20.00
2. Nos Paletots "Chamberlain" . . . 25.00
3. Le "Chester" notre spécialité . . . 30.00

TROIS MAGASINS!

231 rue St-Jacques 470 Ste-Catherine Ouest 500 Ste-Catherine et St-André

L. J. MARCHAND

Bois de sciage, Portes, Châssis

BUREAU, MOULIN ET CLOS

Rues St-Patrice et Davidson

BOULEVARD ST-PAUL, Montréal

SPECIALITE : Constructions de yachts à gazelle de toutes dimensions. Tout ce qu'il y a de plus moderne. 176-m.

Vêtements Nettoyés, Réparés ou Pressés

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Jeunes hommes, Nettoyage Français \$1.00

Les fonds de l'Ecole Normale Protestante

SEANCE ANIMÉE DU COMITÉ PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le comité protestant du conseil de l'Instruction publique, siégeant à Québec, vendredi, a discuté l'arrêté ministériel par lequel le gouvernement provincial a fait l'emploi des \$16,000 qui étaient autrefois versées comme subvention à l'école Normale McGill, pour la formation d'instituteurs protestants.

Cette subvention est devenue inutile par le fait que Sir Wm. C. MacDonald s'est chargé des frais de l'école normale protestante de langue anglaise, qu'il a installée dans son collège d'agriculture à Ste-Anne de Bellevue.

Le Rév. M. Rexford a proposé une résolution par laquelle le comité se plaindrait de ce que le gouvernement a une tendance à administrer directement l'éducation protestante, sans le consulter. Cette résolution fut secondée par M. Shurtleff, M. Peterson, principal de l'université McGill parla aussi en faveur de la résolution.

L'hon. M. Weir y répondit et fit remarquer que, à raison d'un fait unique et spécial, la distribution de ce fonds de \$16,000 sans consulter le comité, n'avait cherché à créer du malaise chez les citoyens protestants de la province de Québec, en leur faisant croire que le gouvernement voulait, comme dans les provinces où la majorité est protestante, administrer lui-même directement les fonds de l'Instruction publique.

Il n'avait pas su que le comité désirait être consulté. Pourquoi n'en avait-on pas informé le gouvernement? Il avait reçu du secrétaire du comité, M. Parmelee, une communication insistante pour que la distribution fut faite immédiatement.

La lettre de M. Parmelee fut lue par M. Weir: elle recommandait que les \$16,000 soient distribués aux écoles rurales dans les municipalités pauvres. C'est ce que le gouvernement a fait.

Le comité a demandé au gouvernement de donner plus d'argent pour les écoles rurales primaires, le gouvernement a donné ce qu'il avait à sa disposition, que veut-on de mieux?

Si cette distribution n'a pas été faite d'une manière tout à fait scientifique, ce n'est, après tout, que pour un an. Pour avoir droit au bonus de \$20, il y avait des conditions à remplir et c'est au conseil à voir que

les écoles remplissent ces conditions. M. Weir en a parlé à des commissaires d'écoles, de toute la province et pas un ne s'est plaint. Tout le monde paraît satisfait de cette distribution. Alors, pourquoi la résolution? C'est tout simplement un vote de censure contre le gouvernement. Il reconnaît que l'on a le droit de le proposer, mais il doit protester énergiquement contre cette tentative de jeter l'iniquité parmi les citoyens de la province, et le comité sera bien en peine de prouver que l'on ait essayé de diminuer son influence et de saper les garanties de l'éducation protestante.

Il recommande que la résolution soit reportée à une autre réunion, et que, dans l'intervalle, les membres du comité s'occupent de recommander au gouvernement, ce qu'il désire qu'il en soit fait, pour une autre année.

Pour lui, ce n'est pas une affaire de ce que M. Rexford ou M. Weir pensent, mais de ce qui vaut le mieux pour les enfants qui fréquentent les écoles protestantes du pays.

L'hon. juge McCorkill dit que, puisque le gouvernement promet de prendre l'avis du comité pour l'avenir, il est satisfait.

Le Révérend Evêque anglican de Québec, exprime la même opinion. M. Weir ajoute que les crédits pour l'éducation, vont être considérablement augmentés, à la prochaine session et que l'on pourra alors prendre en considération, la question de la distribution.

M. H. B. Ames, défend la résolution.

Puis le Rév. M. Rexford demande la permission de retirer sa résolution, pour en présenter une autre. Cette permission lui ayant été refusée, il déposa sa résolution sur la table et M. Peterson présente alors en amendement, une autre résolution, en termes plus conciliants.

Après une discussion assez animée, M. le professeur Kierland proposa pour la résolution et l'amendement, soient laissés sur la table, pendant trois mois, et qu'un sous-comité soit nommé pour formuler des recommandations pour la distribution de ce fonds, lequel sous-comité serait rapidement à la prochaine réunion du comité en février.

Cette motion fut adoptée sur division.

Nouveau domaine national

L'EMBRANCHEMENT DE LA TUQUE, DU CHEMIN DE FER QUEBEC ET LAC ST-JEAN, OUVRE UNE REGION D'UNE GRANDE RICHESSE — UNE BELLE EXCURSION

(Correspondance spéciale)

Québec, 1er. — On a inauguré hier pour les services des voyageurs et du fret le nouvel embranchement de la Tuque, du Chemin de fer Québec et Lac St-Jean.

Au cœur même de la région de Québec, cette nouvelle ligne, en raison des richesses naturelles de ce district qu'elle traverse, et de son tracé bien compris, est destinée, non seulement à ouvrir un pays riche de vastes intérêts identifiés avec l'agriculture et la colonisation, bois, pulpe, et autres entreprises industrielles, et établissant aussi une nouvelle route pour les touristes, mais de plus avance de deux années, au moins, la construction d'une large portion de la ligne principale du Grand-Tronc-Pacifique.

Ce nouveau chemin de fer est un embranchement du "Québec et Lac St-Jean" qui a déjà réussi à ouvrir les riches districts du Lac St-Jean et du Saguenay, si riches en bois, pulpe, et par l'industrie laitière et l'agriculture et établissant sur une des routes d'Amérique les plus populaires pour les touristes. La Tuque Junction, sur le chemin de fer Québec et Lac St-Jean, à l'endroit où la nouvelle voie bifurque vers le nord-ouest, se dirigeant vers les chutes de la Tuque, sur la rivière St-Maurice, se trouve à 78 milles de Québec, à un point où la rivière Batiscan touche à la ligne principale du chemin de fer. A ce point, près de la jonction, un magnifique cours d'eau est traversé par un très substantiel pont en fer et macaronné. Après avoir passé ce pont, la ligne continue pendant dix milles la rivière Jeannotte, issue du lac Edouard, pénétrant comme dans une muraille, la chaîne des montagnes Laurentides, au milieu d'un splendide paysage, puis effleurant le lac au Lac et une suite de lacs et de rivières pittoresques, elle arrive enfin au lac Wyagamak, qui va

se jeter dans le St-Maurice. La rivière de ce nom est elle-même atteinte par le chemin de fer à la tête des chutes grandioses de la Tuque. La longueur de cette nouvelle ligne est de 40 milles, ce qui place la Tuque à 118 milles de Québec.

Le chemin de fer à la Tuque a une valeur publique exceptionnelle par toute la Puissance, à cause de la part importante qu'il est destiné à jouer en rapport avec le Grand-Tronc-Pacifique.

Cette considération seule parle éloquemment de l'importance nationale et de la valeur du chemin de fer, à la Tuque.

A l'occasion de l'inauguration de cette nouvelle ligne, les officiers de la Compagnie avaient organisé hier une excursion de Québec à la Tuque. Tous les principaux officiers de la Compagnie, le Maire de Québec, nombre de personnalités marquantes et les représentants de la presse y prirent part. Partis à 9 heures du matin et favorisés par un temps idéal, l'excursion se termina par un véritable succès. Les paysages traversés, par la nouvelle ligne sont admirables.

La Tuque, bien qu'à 78 milles des montagnes Laurentides est à 500 pieds seulement au-dessus de la haute mer, ou environ l'altitude de Sherbrooke, et se trouve la tête de la navigation à vapeur sur le St-Maurice, et sa curieuse chute d'eau est d'une importance telle que soumise à l'électricité elle développerait une force de 90,000 chevaux-vapeur.

Les industries qui pourront être établies à la Tuque, comme résultat de la construction du chemin de fer et du développement du pouvoir d'eau local, seront seulement un facteur en dehors de plusieurs autres qui ainsi

contribueront à la richesse de la contrée du haut St-Maurice. L'ampleur des opérations forestières de ce district est telle que non moins de six mille travailleurs sont employés et ils couperont l'an dernier la quantité énorme de trois millions cinq cent mille billets. Quels bénéfices le chemin de fer en retirera-t-il lorsque les moyens de manufacture à la Tuque auront été fournis? On peut facilement se l'imaginer.

Les opérations sur les bois dans le district de St-Maurice viennent comme ampleur, après celles seulement du district d'Ottawa, et les ingénieurs-arpenteurs qui dressent le tracé du nouveau chemin de fer font autorité pour déclarer qu'il ouvrira douze mille milles carrés de limites à bois dans la vallée du St-Maurice.

Il ressort du rapport des inspecteurs, ingénieurs du gouvernement, qu'au-dessus de la Tuque se trouvent plus de deux millions d'acres de terre favorables à la colonisation. Ici encore la nouvelle ligne arrivera pour créer une richesse nationale en rendant vendable une vaste portion du domaine public de la province de Québec, tout en contribuant ainsi largement au développement patriotique de l'agriculture et de la colonisation. Les quinze premiers milles de chemin de fer traversent un très joli canton nouveau renfermant suffisamment de terrain et de la meilleure qualité pour permettre la formation de deux ou trois paroisses dans la vallée de la rivière Jeannotte, et également bien boisé. Ce nouveau canton a été heureusement nommé par le gouvernement provincial "Laurier" en l'honneur du premier ministre du Canada. Les excursionnistes arrivés à la Tuque vers 2 heures p.m., en repartirent vers 4 heures, pour être de retour à Québec à 9 heures, enchantés de ce qui leur avait été donné de voir et d'admirer, ainsi que de l'hospitalité et de la courtoisie des officiers de la compagnie.

SAINT-HYACINTHE

(Correspondance spéciale)

St-Hyacinthe, 30.—Plus de trois cents personnes se pressaient, mardi soir, dans les salles du Cercle Philharmonique, pour fêter la Sainte-Catherine, et en même temps le vingtième anniversaire de professeur de M. Léon Ringuet.

La fanfare a donné le signal des amusements, en exécutant un des beaux morceaux de son répertoire, puis M. le président J. F. Poirier s'est levé, pour remercier les membres d'être venus en si grand nombre, assister à cette fête de famille. Après M. Armand Séguin, secrétaire, lut une adresse de félicitations et de souhaits à M. Ringuet et lui présenta, en même temps, une bourse de cent dollars, à titre de souvenir.

Après avoir pris quelques rafraîchissements, un puissant chœur de chant rendit avec succès, les "Chants Canadiens" de M. Ernest Gagnon.

Sur invitation du président, M. le Chanoine Scécal, eut, dit quelques mots de félicitations à la Philharmonique et à son chef.

Après l'allocation de M. le curé, MM. André Casavant, J.-Bte Lussier, Victor Plamondon, Couillard St-Germain et autres, ont rendu avec talent, les plus agréables chansons. Une déclamation par M. E. Chartier, étudiant en droit, a remporté plein succès, en provoquant le rire le plus sincère et le plus général.

M. l'évêché Casavant, M. l'abbé Roberge et l'évêché Bouchard ont aussi parlé. Ce dernier a déclaré, à titre d'événement, qu'il serait heureux de faire amender la charte de la cité, de façon à lui donner le droit de se servir des fonds publics, pour venir en aide à une institution aussi utile que la Philharmonique, sans être obligés de le faire par des moyens détournés.

Vers les onze heures, M. le président donna lecture d'un télégramme, venant de St-Jean, et par lequel J. Boivert, au nom de la Philharmonique de St-Jean, envoyait des félicitations à M. Ringuet, et demandant d'inscrire son nom sur la liste de souscription, pour un montant fort respectable. Cette lecture a soulevé un tonnerre d'applaudissements.

—Nous avons eu, vendredi soir, séance régulière du conseil de ville, sous la présidence du maire St-Jacques.

On a mis sur le tapis, la question du creusement, de la place du marché à foire. Un certain nombre de propriétaires de cette localité trouvant que le voisinage de cette machine, nuit à leurs propriétés, et demandent de l'enlever dans un délai de huit jours, ou sinon, ils prendront des procédures judiciaires. L'évêché Lussier paraissait d'abord disposé à ne pas s'occuper du projet, mais après une longue discussion, il s'est rangé du côté des chanoines Bouchard, Lussier et Jacques, et la question a été référée au conseil de comité, qui va avisé.

Ce point réglé, M. le greffier a donné communication d'une lettre venant de la Compagnie des Chauffages, Eclairages et Forces Motrices, demandant d'annuler le règlement voté en sa faveur, la semaine dernière. Il paraîtrait que cette compagnie, après avoir pris l'avis de ses aviseurs légaux, doute de la légalité de ce premier règlement. C'est pour cette raison qu'elle en sollicite un autre. L'évêché Jacques comme en conséquence, averti qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption d'un règlement annulant le premier ainsi qu'un nouveau règlement, à l'effet désiré.

Est ensuite venue la question d'engager un aide à M. Chagnon, au Château d'eau. Certains échevins ont l'air de croire que tel aide n'est pas nécessaire. D'autres pensent le contraire et ils voudraient faire nommer M. D. Cadorette à la position, parce que, à un moment donné, il s'agit d'un véritable remplaçant. M. Chagnon, si ce dernier désarmerait. En fin de compte, on décide de faire une enquête à l'endroit, lundi prochain, et c'est après cela qu'on prendra une décision.

ST-LEONARD D'ASTON

(Correspondance spéciale)

St-Léonard d'Aston, 30.—M. le Coroner A. O. Cloutier de Nicolet, était de passage aujourd'hui dans notre village, pour tenir une enquête sur la mort subite de M. Pierre Barron, arrivé mardi soir à sa résidence.

Verdict : mort due à une congestion passive du poulmon.

—La mort plonge encore dans le deuil, l'une de nos braves familles, en l'élevé de son chef, M. Adolphe Hébert, âgé de 65 ans. Il laisse pour pleurer sa perte une épouse et plusieurs enfants.

LA PASSION

Ses représentations à Oberammergau suscitent des difficultés politiques.

Berlin, 1er.—Une curieuse concurrence à pour théâtre le village célèbre d'Oberammergau. Il s'agit des préparatifs pour la représentation des scènes de la Passion en 1910.

Les villageois ont élu les acteurs qui doivent tenir les différents rôles, mais une dispute s'est élevée au sujet de celui qui représenterait le Christ. Guido Lams a joué la pièce en 1906 et ses aïeux ont tenu le rôle à différentes reprises. Lang néanmoins a montré dans la politique des tendances progressistes. Il s'est présenté comme candidat progressiste aux dernières élections de la Diète Bavaroiise, et le clergé qui règne en maître à Oberammergau est opposé à sa réélection pour jouer la pièce.

Le Père Daiser est le leader de l'opposition: Lang n'ayant pour lui que la minorité des villageois. La dispute a pris une réelle violence et menace de bouleverser toutes les dispositions déjà prises pour les prochaines représentations historiques.

KINGSTON

(Correspondance spéciale)

Kingston, 30.—Kid Martin, alias MacMamus, accusé par la police de Paris, France, d'un vol de contrebasse, sera extradé en février, lorsqu'il sortira du pénitencier de Kingston, où il purge une condamnation de sept ans, pour vol à Ottawa.

VANKLEEK HILL

(Correspondance spéciale)

Vankleek Hill, 30.—Nous avons eu ces jours-ci, la visite de trois candidats à la députation. MM. Proulx, Desjardins et Bédard.

—M. F. Matte, était à Montréal et

Commerce, Finance et Professions

En Gros

AGENTS DE MANUFACTURIERS

LARUE ET CIE, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891,

Le Canada

MONTREAL, 2 décembre 1907.

NOTRE AUTONOMIE

La liberté diplomatique et fiscale du Canada, conséquence du traité franco-canadien

Nous ne saurions trop insister sur le pas immense que fait faire à notre autonomie le traité franco-canadien, négocié à Paris par nos ministres, les hon. MM. Fielding et Brodeur.

Le désir exprimé par Sir Wilfrid, il y a quelques années, qu'il nous fût permis de négocier nous-mêmes les traités qui ne concernent que nous, est évidemment accompli, sans révolution, sans même aucune législation spéciale, mais en vertu de cette autorité qui a tant de puissance en pays britannique: le précédent.

Le précédent de Paris, où Sa Majesté le Roi Édouard était représenté par deux membres de son conseil privé pour la Canada, a déjà permis, sans que personne n'ait protesté, à Sa Majesté de se faire représenter à Tokio, pour une négociation intéressant le Canada seulement, par un autre membre de son conseil privé pour le Canada, l'hon. M. Lemieux.

Nous pouvons donc dès à présent, considérer comme établi en pratique que, lorsque le Canada aura à négocier avec un pays étranger des questions de commerce ou d'immigration, de frontières aussi sans doute, Sa Majesté se fera représenter auprès du gouvernement de ce pays par un Canadien.

Peut-être encore plus que la création d'un secrétariat spécial des Colonies autonomes au ministère des Colonies, cet acte de Sa Majesté nommant les deux députés canadiens à Paris et le député canadien à Tokio, ses ministres plénipotentiaires auprès d'une puissance étrangère, consacrent notre existence nationale distincte, autonome, dans l'Empire Britannique, qui est désormais composé d'une fédération de "nations" alliées, mais souveraines ou presque, rendant foi et hommage au même Souverain.

Et la discrétion avec laquelle Sir Francis Bertie s'est abstenu de prendre part aux négociations qui ont abouti au traité, discrétion qui lui était évidemment commandée par le gouvernement impérial, est une consécration éclatante de notre autonomie fiscale, telle qu'elle a été définie par Sir Wilfrid Laurier à la conférence impériale de l'été dernier.

C'est bien l'attitude de Sir Wilfrid Laurier à la conférence qui a provoqué cette attitude correspondante du gouvernement impérial. Sir Wilfrid, en se refusant, au nom du Canada, à intervenir dans la politique fiscale du Royaume-Uni, a forcé le gouvernement du Royaume-Uni à s'abstenir de toute intervention dans la politique fiscale du Canada.

Et il trouvera cependant chez nos adversaires politiques, des gens à courte vue qui prétendent que Sir Wilfrid Laurier n'a rien obtenu pour le Canada, à la dernière conférence impériale!

Sir Wilfrid et la province d'Ontario

Nous nous rendons parfaitement compte des raisons qui poussent les conservateurs à jeter de l'eau froide sur le projet, dont il est question ces jours-ci chez nos voisins de l'ouest, d'obtenir de Sir Wilfrid Laurier que, pendant les vacances prochaines, il aille faire quelques discours dans la province d'Ontario.

La clarté avec laquelle Sir Wilfrid Laurier sait poser les questions devant le peuple, les élucider et leur donner la solution logique qu'elles comportent, jointe au prestige personnel et au charme irrésistible de la parole du premier ministre, ne saurait manquer de porter la conviction chez des auditeurs de bonne foi, comme il s'en trouve sans doute même chez les torys d'Ontario.

Ceux-là auraient bientôt compris l'énorme distance qu'il y a entre cet homme d'Etat, traitant avec largeur de vues, chaud patriotisme, et haute conception des choses, des questions d'intérêt vital pour la nation canadienne, des questions d'une vaste portée économique, politique et sociale; et les politiciens de troisième ordre qui ne savent qu'éplucher les comptes publics pour y chercher quelque item où ils croient voir que la cuisinière a fait danser l'anneau du panier.

Entendre Sir Wilfrid Laurier parler de l'avenir économique du Canada, de la politique de transports du gouvernement fédéral, de la bonne entente qui doit régner entre toutes les races appelées à vivre côte à côte au Canada, de l'union de tous sur le terrain du développement et de la prospérité du pays ce serait réellement une grande jouissance pour ces populations habituées aux harangues fleureuses des Foster, des Hughes, des Sproule et aux froids plaidoyers de M. Borden.

Nous ne savons si les travaux si ardu et les graves occupations que lui imposent sa lourde responsabilité de premier ministre d'un pays vaste comme toute l'Europe permettront à Sir Wilfrid de se rendre au désir de nos amis d'Ontario; mais nous serions très heureux que la jeune génération d'électeurs de la province d'Ontario eût l'occasion de connaître personnellement le grand homme d'Etat, l'orateur séduisant, et le patriote si dévoué qu'est le premier ministre du Canada.

Méfiez-vous des substitutions: "HED-RITE" est le spécifique reconnu du mal de tête, de la névralgie et de la migraine. Une tablette suffit généralement. 25 cents la boîte chez votre fournisseur.

Nos farines en France

Dans une entrevue au sujet du traité franco-canadien, M. Robert Meighen, président de la compagnie des Moulins du Lac des Bois, exprime l'opinion que le traité ne changera rien à nos relations avec la France, en ce qui concerne nos farines de blé, parce que la France elle-même exporte beaucoup de farines.

A première vue, M. Meighen semble avoir raison en ce qui concerne son industrie, où il est, d'ailleurs, des mieux informés.

Cependant la France, tout en exportant des farines, en importe aussi, principalement de Hongrie. Ces farines de blé dur de Hongrie, appelées en France gruaux de Hongrie, sont produites par le procédé spécial de rouleaux qu'emploient aussi nos grandes minoteries: celles de la compagnie du Lac des Bois et celles de la compagnie Ogilvie.

Il y aurait donc, peut-être, possibilité pour la meunerie canadienne à rouleaux, en se servant des blés durs de l'Alberta, de concurrencer la meunerie hongroise en France.

Les farines que la France exporte ne sont pas de blé français pur, car la France, en année moyenne, produit moins de blé qu'elle n'en consomme. La douane française permet l'importation des blés étrangers en entrepôt de douane dans certains ports de France, où on les convertit en farines, mélangées avec des blés français, et ce sont ces farines que la France exporte.

Il y a donc place en France pour l'exportation d'une certaine quantité de nos blés.

Mais le traité franco-canadien s'applique aussi aux colonies françaises et il ouvre par conséquent aux farines canadiennes—nous attirons l'attention de M. Meighen sur ce point—les marchés de St-Pierre-Miquelon, et des Antilles françaises. Ces marchés, si restreints qu'ils soient, sont cependant appréciables, et nos farines pourraient, si on s'en donne la peine, y suppléer celles des Etats-Unis qui en ont aujourd'hui le monopole.

Le reboisement aux Etats-Unis

Les Etats-Unis apprennent difficilement la leçon de l'économie forestière qui concerne non-seulement leur approvisionnement futur de bois, mais le régime des eaux d'où dépendent leurs pouvoirs hydrauliques, leurs travaux d'irrigation, etc.

Dans notre province, le gouvernement Gouin, a établi un certain nombre de réserves forestières destinées à empêcher en même temps l'épuisement de nos forêts et la dénudation des sources de nos rivières.

Or, à une des dernières sessions du Congrès, le président Roosevelt a ob-

Du "Star" de Montréal.

L'effet du traité français sur le commerce est une question qu'il appartient aux experts et à l'expérience d'éclaircir. L'effet moral—nous avons déjà exprimé notre opinion là-dessus—devra être excellent. Tout ce qui tend à abattre les barrières opposées au commerce entre deux nations d'une civilisation aussi avancée que la France et le Canada doit être une bonne chose pourvu que cela soit fait d'une façon qui assure un traitement équitable aux deux parties et tende par là à la permanence. La France doit avoir à nous donner quantité de choses que, dans la hâte plus rude de notre civilisation plus jeune, nous n'avons ni le temps ni l'habileté de produire. En lisant les tableaux, nous aurions préféré trouver plus de places accordées aux produits des manufactures d'objets d'art et moins de place pour les produits des vignobles; mais il faut supposer que nos représentants avaient à prendre en considération certaines de nos industries nationales.

D'un autre côté nous devrions pouvoir exporter beaucoup en France. Nous produisons, dans ce pays, en de grandes quantités et avec une telle facilité les matières premières essentielles de l'alimentation et de l'industrie du bois, que si l'on songe à la superficie plus restreinte des bois et des terres arables en France, il y a lieu de croire qu'ils (les Français) trouveront bénéfice à acheter de nous, en grandes quantités ces produits. Nous devrions pouvoir échanger la récolte de nos prairies contre les articles des magasins de l'Avenue de l'Opéra de façon à donner des bénéfices aux deux parties.

Du "Herald" de Montréal.

Tout bien considéré, ce n'est pas exagérer les choses que de dire qu'il y a, dans les clauses de cette convention, beaucoup de choses qui font un puissant appel à cet esprit national canadien qui en ces dernières années a pris un si remarquable développement. Il est possible qu'il soit fait quelque résistance à l'adoption de la Convention par des gens à tendances réactionnaires qui pensent peut-être qu'en établissant ainsi la réalité de l'indépendance fiscale du Canada et en rompant avec les vieilles traditions, nous allons peut-être trop vite. On ne saurait cependant attendre une opposition de ce genre dans ce pays comme en Grande Bretagne où une école politique semble se vouer au rétablissement de l'unité fiscale de l'Empire abandonnée il y a soixante ans et désapprouvée en conséquence tout ce qui implique l'abandon de plus amples concessions à l'appât des colonies pour l'autonomie. Le gouvernement britannique actuel qui a officiellement approuvé tout ce qui est contenu et inséré dans la Convention, en autorisant Sir Francis Bertie à signer un document à la préparation duquel il n'avait point collaboré, le gouvernement anglais, disons-nous, est assurément en mesure de justifier pleinement l'at-

tenu l'autorisation de créer une réserve forestière, dans la région montagneuse à l'ouest de la Pennsylvanie, malgré l'opposition acharnée d'un des représentants de cette région.

"Eté éivant, une inondation subite fit subir des dommages évalués à plusieurs millions à des industries placées le long d'une des rivières prenant leur source dans la région en question. Et le représentant, ayant demandé de l'aide au gouvernement pour les sinistrés, recut, comme prospectus à la réponse du Secrétaire de l'Intérieur, l'avis suivant:

"Le gouvernement fédéral ne se tiendra pas responsable des inondations qui pourraient se produire sur cette rivière avant que les arbres aient eu le temps de pousser dans la réserve forestière, qu'il a établie".

Il est probable que ce représentant ne s'opposera plus à la réforestation que commandera le président Roosevelt.

Coups de plume

Dans tous les cas, ce qu'il y a de certain, c'est que la députation conservatrice de la Nouvelle-Ecosse, ne sera jamais divisée sur aucune question politique. MM. Foster et Fowler peuvent compter sur son vote unanime.

Le "News" de Toronto propose avec beaucoup d'à-propos que M. Borden fasse motion, à la Chambre des Communes, que, vu la catastrophe de Belchasse, les honorables députés de Montmagny et du comté de Québec, soient internés à l'Orphelinat provincial.

Le nouveau député bleu de Colchester, N.E., M. John Standfield, devrait être présenté à la Chambre des Communes, lorsqu'il viendra y prendre son siège pour la première fois, par ses parrains politiques: MM. Goo, E. Foster et Geo. W. Fowler.

Au moins, on saurait immédiatement dans quel genre de politiciens, on doit le classer.

Il est intéressant, croyons-nous, de constater que parmi les cent et quelques articles d'origine française qui, en vertu du récent traité, jouiront du tarif intermédiaire ou d'un tarif spécial à l'entrée au Canada, il n'en est pas un seul qui fasse concurrence aux produits de l'industrie anglaise, ni, surtout, à ceux de l'industrie canadienne.

Et les journaux torys les plus enragés de protection, comme les plus chauds impérialistes, n'ont encore pu trouver aucun reproche à faire au gouvernement, sur ce point.

Le traité Franco-Canadien

OPINIONS DE LA PRESSE

Littitude qu'il a prise en donnant carte

blanche au Canada et il est évident que dans ce pays un vigoureux sentiment national tout à fait compatible avec un sympathique considération pour la situation des autres parties de l'Empire, approuvera cordialement notre progrès vers l'état de nation à quel'un avait l'audace de protester contre ce progrès.

Du "Globe".

Le traité de commerce français est un mouvement important et tout à fait pratique dans le développement de la progressive politique commerciale du gouvernement. Il est en dehors des idées générales qui prennent leur source dans les théories fiscales. Chaque item est défini et a été traité sur ses mérites selon la politique qui a pour objet d'aider le commerce de réduire la taxe et de sauvegarder soigneusement tous les intérêts canadiens. L'avantage du tarif intermédiaire est accordé à quatre-vingt-dix-huit articles de commerce français. Ces articles sont si variés que les bénéfices qui résulteront du traité seront ressentis par toutes les classes du Canada. Pour certains de ces articles il pourra se constituer un mouvement commercial important alors qu'autrefois un échange de produits était impossible. Certains des produits français sont déjà importés et le changement se bornera à une réduction de taxe. Dans d'autres cas où le commerce ne se développera pas, la réduction de droits aura pour effet une réduction proportionnelle des prix. Les consommateurs canadiens bénéficieront du plein avantage des changements, que ce soit grâce à la réduction du prix de vente des produits français ou grâce aux réductions forcées sur le prix des marchandises canadiennes. Beaucoup des articles de production française avantage par l'application du tarif intermédiaire sont de matières premières nécessaires à d'importantes industries canadiennes. Ces industries retireront ainsi du traité un bénéfice direct en même temps qu'un bénéfice indirect.

Les réductions qu'on a obtenues sur le tarif français seront d'un avantage considérable pour l'agriculture et d'autres industries de production du Canada. Presque toutes les classes importantes des produits de la ferme bénéficieront du tarif minimum français. Il s'applique aussi spécifiquement aux principaux produits de nos industries du fer et de l'acier. Beaucoup d'autres industries canadiennes obtiennent des concessions plus avantageuses, une meilleure chance de lutter contre la concurrence. Les chefs de nos industries profiteront sans doute de cette occasion nouvelle qui leur donne un avantage spécial pour faire face à la concurrence des autres nations.

Pour les industries du bois, du cuir et du caoutchouc, nos manufactures ont des aptitudes et des avantages spéciaux et le traité leur fournira une nouvelle occasion de concurrencer des marchés plus vastes.

En outre de la longue liste d'articles admis au Canada au tarif inter-

médiaire, il y a environ une douzaine de spécialités françaises qui sont admises à des tarifs encore plus bas. Ce sont pour la plupart des articles qui ne pourraient être produits à bon marché au Canada et ce changement constitue une réduction de taxe pleinement justifiée par le magnifique sur plus que révélaient les comptes publics.

De la "Patrie".

Les produits français favorisés sont de ceux que nous ne produisons pas nous-mêmes, généralement et ne peuvent par conséquent faire concurrence à notre commerce intérieur. Quant aux avantages concédés au Canada, nous ne rechercherons pas aujourd'hui s'ils auraient pu être plus étendus encore ou s'ils sont satisfaisants.

Personne ne fera difficulté d'admettre cependant que la présente convention de commerce constitue un progrès considérable sur celle du 6 février 1893. Un perfectionnement important à signaler, c'est que la réciprocité parfaite des faveurs commerciales est cette fois nettement exprimée.

Une autre excellente clause que nous ne pouvons qu'approuver est celle contenue dans l'article VIII et d'après laquelle, pour bénéficier des avantages tarifaires, les produits originaires de la France devront être transportés sans transbordement d'un port français dans un port canadien, et vice-versa. Il est temps en effet que New-York ou Boston cessent d'arrêter au passage le commerce qui nous est destiné.

De "La Presse".

Ce traité passé entre le Canada et une puissance étrangère affirme l'autonomie de notre pays en matière commerciale et établit, à la face du monde, que le Canada est bien une nation.

La France et le Canada figurent seuls dans cet instrument diplomatique. Son fonctionnement sera si cela est nécessaire, assuré en France non par les consuls ou les agents anglais mais par des agents nommés par le gouvernement du Canada (article IX).

Les avantages réciproques que les deux nations s'accordent sont considérables et doivent de toute nécessité augmenter dans de larges proportions leurs relations commerciales.

Ce traité est une œuvre de bonne foi et de bon vouloir qui sera économe en résultats heureux pour les deux pays.

C'est également une œuvre habile. Nous n'en voulons pour preuve que l'article VIII qui, sans rien changer aux lois douanières françaises, permet le transit par l'Angleterre des produits canadiens inscrits au traité.

(Du "Toronto Star.")

En somme, le traité semble de nature à élargir les marchés ouverts au Canada tant pour acheter que pour vendre et, étant donné le développement de notre production, l'élargissement des débouchés offerts à notre commerce est une question de première importance.

protection Monroe est une plus sûre protection pour le Canada qu'aucune marine de guerre, même la sienne ou une marine impériale. La conduite loyale de l'Angleterre met les Etats-Unis en demeure d'y répondre loyalement, mais la proposition des Colombiens peut leur sembler une guerre de coups d'épingle à moins qu'ils ne la prennent comme une bonne plaisanterie.

Je crois que tous les Canadiens qui ne sont pas des "jingos" forcés admettront qu'il y a du vrai dans les arguments du "Times".

La prétention que le Canada est protégé par la doctrine Monroe sera peut-être trouvée quelque peu impertinente par quelques-uns. Mais il n'en est pas moins impossible de nier que, par sa frontière ouverte de 3000 milles, le Canada est, aujourd'hui, beaucoup plus à la merci d'une invasion américaine qu'il ne l'était en 1812, et que, avec les facilités de communication qui existent sur toute cette frontière, ce serait un jeu pour les Etats-Unis d'envahir le Canada avec une armée de 100,000 hommes, s'ils le voulaient sous la main. Mais là n'est pas le point, pour le moment. Il s'agit de flotte et il me semble que le "Times" a joliment démolie les prétentions des "jingos" canadiens qui voudraient lancer le pays dans le militarisme, sans se demander de quelle utilité, pour nous et pour l'Angleterre, pourrait être cette dépense stérile de fonds que le Canada peut si bien faire fructifier ailleurs.

FELIX.

New York 26 novembre 1907.

OPINIONS

Question sérieuse

On lisait ces jours-ci dans le "Canada": "Quebec, 22. — Monseigneur Bégin partira pour Rome, mardi prochain. "En certains quartiers on fait courir le bruit que Sa Grandeur entreprend ce voyage pour des raisons de santé."

"Mais un prêtre éminent du diocèse de Québec, que j'ai pu rencontrer aujourd'hui, m'a informé que Mgr Bégin avait été mandé à Rome en toute hâte, relativement à la publication du fameux journal, l'Action Sociale Catholique."

Nous reproduisons cette nouvelle sous toutes réserves, n'ayant pu en obtenir la confirmation. Elle n'a du reste rien d'in vraisemblable. Sans discuter l'opportunité, pour Québec particulièrement, d'une fondation dont on ne voit pas dans les autres diocèses on ne saurait ignorer que des plaintes nombreuses et énergiques se sont fait entendre avec toute la prudente discrétion que commandait la circonstance. Ces avertissements ont-ils trouvé écho jusqu'à Rome? Il ne faudrait pas s'en étonner.

Le Canada a à-bas un ami éclairé dans la personne de Son Eminence le Cardinal secrétaire d'Etat Merry del Val, qui connaît bien notre pays

SANDERSON'S
Scotch
Mountain Dew
Recette le meilleur Whisky importé.
S. B. TOWNSEND & Co., Montréal, Seuls Agents pour le Canada.
173-1-10-17

The Canadian Fog
Signal Co., Limited

TORONTO, ONT.

FABRICANTS

d'appareils à signaux perfectionnés pour le brouillard, à air comprimé, Pompes à triple expansion, Réservoirs à air, etc., etc.

173-1-10-17

et ses conditions sociales et politiques. L'échec mortel que vient d'essuyer dans le district de Québec même le mouvement Bourassiste, intimement lié à la fondation du nouveau journal par la personne de ses collaborateurs et rédacteurs laïques, Flamme, Héroux, Dorion, etc., pourrait bien avoir modifié la situation. Peut-être n'aurait-on mieux aujourd'hui l'importance du redoutable "ridier" que Notre Saint-Père a ajouté à son approbation de l'œuvre, interdisant au nouveau journal toute immixtion dans les discussions politiques.

Il y a un autre danger, auquel on n'avait peut-être pas songé. Autre chose est de permettre la publication d'une feuille quotidienne consacrée à la défense des principes catholiques, et d'approuver une entreprise commerciale gigantesque au coût de \$100,000 et peut-être plus, faisant une concurrence désastreuse aux imprimeries existantes, et alimentée au moyen de quêtes dans les églises et de contributions particulières qui ne peuvent être refusées étant sollicitées au nom de la religion. Nous ne croyons pas que ce fut l'intention de faire servir l'obole du pauvre et de les offrandes modestes de la messe d'exploitation commerciale. En deux mots, on a sans doute approuvé la fondation du journal, non d'une pierre gigantesque dont les tentacules sans nombre et sans fin traient sucer le meilleur sang du peuple pour engraissier une entreprise mercantile.

Dans ces conditions, la vie ne serait bientôt plus tenable pour une multitude de braves laïques qui gagnent honorablement leur vie au métier d'imprimeur. Pour la presse existante même, ce serait une concurrence déloyale. Nous savons que déjà les agents de la nouvelle société, aiguillonnés par l'appât des commissions que leur rapporte chaque abonnement, exploitent l'approbation du Pape pour grossir leurs listes d'abonnés, faisant sonner haut que tout bon catholique doit leur donner la préférence, même au détriment des autres journaux. Dans les collèges et dans les écoles les écoliers à la main, on envoie les écoliers à la messe, on leur fait signer des listes d'abonnés, leur imposant une dépense qui autrement ne leur serait pas permise.

Le soleil luit pour tout le monde, mais le commerce est une lutte, et la première règle du code dans toute lutte est que l'on ne doit se battre qu'à armes égales. Dans le "struggle for life", personne n'est disposé à se laisser manger la laine sur le dos, ni arracher le pain de la bouche. Il y aura des grincements de dents.

On nous demande assez souvent pourquoi tant nous occupons d'une chose qui n'existe pas encore. Il n'est défendu à personne de penser à l'avenir; les Anglais disent: "An ounce of prevention is worth a pound of cure", et nous avons aussi notre proverbe "qu'un homme averti en vaut deux".

(De la "Vigie".)

PETITS PAINS

On parle devant Calmo de la nomination de Charles Bonaparte comme ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

Calmo, sourdoux: "Un Bonaparte à Berlin... Dans la circonstance—résente, et même de la part des Américains, le trouve cette nomination bien inutile."

Pensez d'un "ent de la Sûreté": "Les gens qui se cachent sont généralement mal vus!"

Entre députés, à propos du duel Bonnet-Bertheux: "Quel est celui des deux qui a provoqué l'autre?"

Le nom seul de Benoist indique assez que ce n'est pas lui!

Vous avez voté contre les 15,000 francs?

Où, mais j'ai le respect des malades; je les toucherais..."

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS
"L'ONGUENT A BASE DE GOMME D'EPINETTE CERISIER SAUVAGE MARQUEE AU GOUVERNEMENT" 25c LA BOUTEILLE
EN VENTE PARTOUT
SEULS PROPRIETAIRES
WINGATE CHEMICAL CO. LTD MONTREAL, CAN.
200-1-10-17

Id. 1507. TRAPASSO, London &
Globe, 114 RUE ST-JACQUES. 149-a.

**GOUIN, LEMIEUX,
MURPHY & BÉRARD**
AVOCATS
Edifice New-York Life. Chambre 808-
809-810-811. — 11 PLACE D'ARMES.
MONTREAL
Hon. L. Gouin C.R., Hon. Rod. Lemieux
C.R., D.R. Murphy C.R., L. P. Bérard.
E. Brassard, L.L.B., Antonio Proulx.
L.L.L. Téléphone Main. 3178. 169-a.

Provençat, Binfrat & Marchand

et de Construct on
RUE DU MOL NOIR
18-1

MARTINEAU & PRENOVEAUX
Contracteurs généraux
Spécialité MACONNERIE

J. X. PRENOVEAU, 1301 Mont-Royal
Saint-Denis
TEL. Est. 1960. TEL. Est. 300
Office : Westmount 1672 150

J. = B. Pauze & Co
Entrepreneurs
Bureau: 70 Saint-Jacques
TEL. MAIN 2951.
Résidence: 212 Saint-André
TEL. ES. 1094

DIVERS

ARBRES DE COUCHE
POLIS

**Insurpassables pour la
qualité et l'uniformité**

Toutes les grosseurs et longueurs
en stock.

DRUMMOND, McCALL & CO.
MONTREAL.

105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-108

(26e ANNÉE)
L'ILLUSTRATION
Le premier des Journaux Illustrés

Bureaux : 13, rue SAINT-GEORGES
PARIS (9^E)

qu'il soit utile d'en faire l'œuvre. Ce
le plus important des journaux
l'ère : c'est le seul qui puisse faire
fruits nécessaires pour suivre de près
ses correspondants, photographes et
sinateurs et présenter à ses lecteurs
lur et à mesure qu'elles se déroulent
toutes les péripéties de

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Ses nombreux suppléments et ses
articles extraordinaires sont envoyés

Aussi les abonnés à "L'Illustration" (36 francs par an pour la France, 48 francs pour l'étranger) reçoivent, en plus, non seulement le premier, mais en réalité le meilleur marché des journaux illustrés dans le courant d'une année, du 15 mai 1903 au 15 mai 1904, ils ont, en effet, reçu en

Six romans, qui, au prix de 5 francs inférieurs au prix moyen, en librairie, sont également aussi luxueusement illustrés, représentent une valeur de 30 francs.

Cinquante morceaux de musique de haut mat partition lesquels, à raison de fr. 50 chacun, représentent une valeur de 25 francs.

Dix pièces de théâtre les plus grandes succès de la saison 1903-1904, abondamment illustrées, représentant en librairie une valeur d'au moins 3 fr. 50 (1).

Soit au total une valeur de 1 francs pour ces seuls suppléments

l'ard à prix d'or les amateurs d'opé-
pos. Ils ont donc réalisé sur les prix
des publications littéraires, théâtre
musicales et artistiques un bénéfice con-
sidérable et ils ont reçu, en outre, de
que semaine, le premier journal illustré
du monde.

PIECES DE THEATRE

"L'Illustration" vient de publier en
autres : **LA SORCIERE**

LE DEDALE
Pièce en cinq actes de M. Paul Hervé
de l'Académie française.

LA PLUS FAIBLE
Pièce en quatre actes de M. Mar
Prévost.
VARENNES
Pièce en 6 tableaux, de MM. Henri L
vadan, de l'Académie française, et
Lenôtre.
Quatre pièces suivront.

TARIF DES ABONNEMENTS
FRANCE, ALGÉRIE, TUNISIE ÉTRANGER (Union postale)

Un an	36 fr.	Un an	61
Six mois	18 fr.	Six mois	45
Trois mois . . .	9 fr.	Trois mois . . .	24

On s'abonne dans tous les bureaux
postaux.

Un numéro spécimen
de personne qui en fait la demande
lettre affranchie.



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

TEMPERATURE

Toronto, 2. — Probabilités pour aujourd'hui : Un peu de neige, mais généralement beau et froid.

Lacs et Baie Georgienne. — Vent du nord-ouest à nord, de frais à fort durant la journée. Beau et plus froid. Un peu de neige.

Vallée de l'Ottawa et Haut Saint-Laurent. — Vent frais à fort du nord-ouest. Un peu de neige locale, mais généralement beau et froid.

Nas Saint-Laurent et Golfe. — Fort vent d'est à nord, avec neige.

Provinces Maritimes. — Fort vent du nord-est à nord. Neige ou pluie.

Lac Supérieur. — Vent léger à modéré. Neige et froid.

Manitoba. — Beau et un peu plus doux. Neige et vent modéré.

Toronto, 1er. — Il fait fort dans toutes les parties du Dominion excepté dans l'Alberta et la Saskatchewan, et une neige légère a été générale dans l'Ontario et la partie ouest de la province de Québec.

Une dépression qui se développe ce soir au large de la côte des Etats-Unis indique qu'il y aura temps pour les Provinces Maritimes.

Température minima et maxima : — Victoria, 44-52; Vancouver, 41-52; Edmonton, 22-36; Prince-Albert, 14-34; Calgary, 25-38; Regina, 18-28; Winnipeg, 12-20; Port-Arthur, 4-14; Toronto, 24-34; Ottawa, 16-20; Montréal, 12-20; Québec, 10-20; Halifax, 24-32.

UN MOT AUX ANNONCEURS

Le mois de décembre est la saison par excellence pour les campagnes de publicité.

Dans toutes les familles l'on se prépare aux achats soit pour Noël, soit pour le Jour de l'An.

Les annonceurs font bien de choisir leur médium d'annonces.

Nous attirons leur attention sur le fait qu'en faisant de la publicité dans le "Canada," ils sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle parmi la population canadienne-française, c'est-à-dire la clientèle à l'aise.

Le "Canada" pénètre chaque matin dans les meilleures classes de notre population, à la ville comme à la campagne.

Annoncez dans le "Canada," c'est le conseil que nous donnons à tous les marchands de Montréal s'ils veulent faire de bonnes affaires à cette époque de l'année.

L'ELECTION DE CHATEAUGUAY

La votation aura lieu le 16 décembre

Les brefs viennent d'être émis pour l'élection de Châteauguay. La nomination officielle des candidats est fixée au 9 décembre courant, et le scrutin au 16.

Le vœu presque unanime de la population de Châteauguay serait d'élire M. Honoré Mercier par acclamation.

M. HONORÉ MERCIER A STE-MARTINE

M. Honoré Mercier, le candidat libéral à l'élection provinciale dans le comté de Châteauguay, est allé, hier, dimanche, à Ste-Martine, où il a adressé la parole aux électeurs, à l'issue de la messe.

Il a remercié les électeurs de la marque de confiance qu'ils lui avaient donnée en lui offrant la candidature. Il leur a exposé son programme, qui est celui du parti libéral, et celui du chef du gouvernement libéral à Québec, l'hon. M. Gouin; il a parlé des questions d'éducation, de colonisation, d'écoles techniques et d'agriculture, et a mis tout son dévouement à la disposition des intérêts du comté de Châteauguay.

Quelques amis de Montréal qui accompagnaient M. Mercier, ont aussi dit quelques mots.

Tous les orateurs ont été chaleureusement applaudis.

ACTON VALE

La municipalité de la ville d'Acton s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, afin d'obtenir une loi pour réformer sa charte, la déclarant sujette aux dispositions de la loi concernant les cités et villes de 1903, avec certains amendements, pour entre autres choses, changer son nom en celui de ville d'Acton Vale, diviser la municipalité en quartiers, et autres fins.

M. ERNEST LAVIGNE

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Ernest Lavigne est en grande voie de rétablissement. Il était même assez fort, ces jours derniers, pour assister à l'assemblée des directeurs du Parc Sohmer.

GORDON'S LONDON DRY

GORDON'S OLD TOM

GORDON'S SLOE GIN

RAY, YOUNG & CO., Marchands Généraux.

MONTREAL

Les conséquences du nouveau traité

L'IMPRESSION A OTTAWA. — OPINION ET COMMENTAIRES OPTIMISTES

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 1er. — On n'entend, ici, que des éloges à propos du traité franco-canadien et les membres du Parlement le trouvent plus avantageux à mesure qu'ils en étudient les clauses plus à fond.

On fait remarquer que le gouvernement français va entreprendre prochainement une révision du tarif dans un sens rigoureusement protectionniste. Le résultat de cette révision sera de donner aux exportateurs canadiens de plus larges avantages encore que ceux que leur assure, dans l'état actuel des choses, le nouveau traité franco-canadien.

On estime généralement que, dès que le traité aura été ratifié de part et d'autre — c'est-à-dire dans deux ou trois mois probablement — le commerce franco-canadien prendra une ampleur jusqu'à présent impossible.

Parmi les produits canadiens qui bénéficieront, dès le début, selon toute apparence, des faveurs du nouveau traité, il faut classer en première ligne le beurre, le fromage, les machines agricoles, le poisson, les viandes, les bois de pulpe et la pulpe.

Pour les machines agricoles, notamment, le nouveau traité donne un grand avantage aux manufacturiers canadiens sur les manufacturiers américains.

Les marchandises expédiées du Canada en France pourront, il est vrai, passer par un port anglais ou un port allemand (la France ayant des traités préférentiels avec ces deux pays), mais dans ce cas les importations canadiennes seront soumises à leur arrivée en France à la surtaxe d'entreposage qui est de 3 francs 50 centimes (70 cents) par 100 livres.

Il est permis de déduire de là que les rumeurs annonçant l'établissement par la Cie Générale Transatlantique d'un service de navigation directe entre la France et le Canada recevront bientôt une confirmation officielle.

AU CLUB CHENIER

Elections annuelles des officiers. —

MM. D. A. Lafortune et V. Gaudet font l'éloge du parti libéral

Hier soir, le club Chenier, élisait ses officiers pour l'année courante et à cette occasion, il y avait salle comble. Voici les noms des nouveaux officiers :

MM. Wilfrid Paquette, président de l'Union Textile du Canada, président; François Gervais, 1er vice-président; Henri Caron, 2e vice-président; A. A. Gibeault, secrétaire; Ad. Gaudet, trésorier; Geo. Clément, bibliothécaire; B. Dupuis, commissaire-ordonnateur.

Le nouveau président, remercie la nombreuse assemblée de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant à cette importante charge, il dit qu'il s'efforcera de marcher sur les traces de ses devanciers, en faisant du Club Chenier, un des clubs les plus épanouis à la cause libérale. Il présente ensuite M. D. A. Lafortune, C.R., à l'assistance.

Ce dernier, parle de la campagne de Bellechasse et en tire toutes les conclusions qu'il saurait en tirer, c'est ainsi qu'il traite du vial libéralisme, qui consiste réellement à s'efforcer de faire la décision de nos chefs et non pas à se croire dévoué tout en se révoltant agitateur. La discipline existe et doit nécessairement exister, dans un parti, comme dans une armée. Un seul homme commande, qu'il soit chef politique ou général, et s'il dicte ses ordres, c'est qu'on l'a jugé apte au commandement. On peut admettre la liberté de penser, mais, cependant, pourquoi accuser quand l'on ne peut faire la preuve de ce que l'on avance. Cette odieuse manière de procéder, a été toute la tactique des nationalistes dans leur dernière campagne; elle n'était pas, sans manquer de finesse, mais elle n'a pas porté de fruits.

M. Lafortune regrette énormément pour le parti, qu'un homme de la valeur de M. Bourassa, car il est incontestable que c'est un tribun puissant, se soit fourvoyé et ait de lui-même brisé une carrière qui s'annonçait si brillamment. Il croit, suivant son énergique expression, que les brebis égarées reviendront un jour au bercail, en reconnaissant leur erreur et leur fugue non motivée, fruit de l'expérience et de la jeunesse.

Il parle ensuite des luttes prochaines et conseille aux vieux libéraux du Club Chenier, de resserrer les rangs sans plus tarder, pour que l'organisation soit complète au temps voulu.

L'orateur cède sa place à M. V. Gaudet son collègue.

M. Gaudet, après avoir évoqué en termes émus, aux anciens électeurs d'Helvétia, la mémoire de l'hon. Raymond Préfontaine, qui fut dit-il son mentor politique, à l'époque de ses débuts, fait l'histoire du libéralisme depuis la cession du Canada à l'Angleterre, dans le but de démontrer que toutes les grandes questions, les questions vraiment vitales, sont l'œuvre du libéralisme. L'idée libérale est selon M. Gaudet la source de toutes les libertés, de tous les progrès. Il établit d'étapes en étapes, depuis Sir Aimé Dorion à qui l'on doit l'entrevue sur les listes électorales des artisans, des fils de fermiers, etc., etc., jusqu'à l'hon. McKenziel, auteur de la loi sur le scrutin secret, violemment combattue par l'élément conservateur, que nous devons ces changements importants au parti libéral et uniquement à lui. Aujourd'hui si on passe dans le domaine provincial, on voit, qu'avec l'excédent de \$500,000 sur l'année fiscale, d'après le dernier rapport du Trésorier Provincial et les \$600,000 obtenus par l'hon. M. Gouin, du Gouvernement, la Fédération comme subsidiaire additionnelle, la Province se trouve à avoir en excédent plus d'un million de dollars qui seront répartis sur les budgets si importants de l'Instruction Publique, de l'Agriculture et de la Colonisation.

En terminant, l'orateur, se fait fort de prouver quand on le voudra, que

ricains. Et il n'est nullement improbable que des compagnies comme l'International Harvester Co., qui a un établissement à Hamilton-ne manqueraient désormais au Canada toutes les machines agricoles destinées au marché français.

La clause qui exige le transport direct des marchandises échangées, entre les deux pays, sans transbordement dans un port étranger, aura pour effet immédiat d'arrêter les expéditions de marchandises canadiennes faites actuellement par les ports américains. Nos ports canadiens bénéficieront alors de ce trafic qui semble destiné à croître rapidement d'année en année.

Les marchandises expédiées du Canada en France pourront, il est vrai, passer par un port anglais ou un port allemand (la France ayant des traités préférentiels avec ces deux pays), mais dans ce cas les importations canadiennes seront soumises à leur arrivée en France à la surtaxe d'entreposage qui est de 3 francs 50 centimes (70 cents) par 100 livres.

Il est permis de déduire de là que les rumeurs annonçant l'établissement par la Cie Générale Transatlantique d'un service de navigation directe entre la France et le Canada recevront bientôt une confirmation officielle.

Un gouvernement n'a fait tant que celui de l'hon. Gouin pour la cause ouvrière. Il est donc tout naturel que les électeurs d'Helvétia qui appartiennent pour la plupart à cette classe se souviennent dans un avenir rapproché des bienfaits semés à profusion par le gouvernement actuel.

Dans un péroraison où il fait l'éloge du premier ministre actuel et de Sir Wilfrid Laurier, le plus grand homme politique que notre pays ait jamais produit, l'orateur s'attache à démontrer quelle serait l'ingratitude de l'électorat, au cas où la grande voix populaire ne donnerait pas une majorité écrasante aux futurs candidats du Gouvernement dans le comté d'Helvétia.

Son discours est couvert d'applaudissements prouvant l'enthousiasme de l'assemblée.

MM. Edouard St-Père, rédacteur au "Canada" et A. A. Gibeault ex-président du club, entretiennent quelques instants l'assemblée et comme il se fait tard, on se sépare en se promettant bien, de venir aux réunions du club, qui se feront dorénavant, tous les premiers et troisièmes dimanches du mois.

COLLISION DE DEUX TRAINS

Le train de Québec revient en gare

Vendredi soir, vers 10 heures, deux trains de fret se sont tamponnés près de la station de Jacques-Cartier. Le train de Québec quitta la gare Viger peu après, mais ne pouvant passer, il a dû revenir à Montréal.

Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

LA NAVIGATION SUR LES LACS

Le ministère de la marine décide de prolonger autant que possible la navigation sur les lacs.

Ottawa, 1er. — Le ministre de la marine a décidé de garder en opération les phares, bouées et autres appareils servant à faciliter la navigation sur les Grands Lacs, aussi longtemps que le canal du Soo pourra livrer passage aux vaisseaux.

Le gouvernement désire faciliter par tous les moyens en son pouvoir le transport des récoltes de l'Ouest et l'on espère que la navigation sur les lacs ne sera pas fermée avant deux semaines.

L'INSPECTION DES VIANDES

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 1er. — L'hon. M. Fisher a l'intention de présenter, pendant cette session du parlement, un bill contenant certains amendements à l'acte d'inspection des viandes et conserves passé à la dernière session. Ce bill ne sera probablement présenté que vers la fin de la session. Pendant ce temps, l'hon. M. Fisher recevra et prendra en considération les suggestions des fermiers et autres personnes compétentes en la matière sur les différents points ou les différents articles de l'acte et les règles adoptées pour son renforcement peuvent être amendés sans attaquer le principe général du bill.

LES JOURNAUX A SENSATION

M. l'abbé Zénon Alarie, aumônier de la chapelle des Soeurs du Bon Pasteur, a dénoncé hier, à Parc LaVal, comme malveillants à l'égard des paroissiens, tous les journaux à sensation. Selon lui cette presse qui prend malheureusement une extension considérable, tend à fausser l'esprit public qui de lui-même a déjà une certaine tendance à se laisser influencer si aisément.

CLUB LEMIEUX

Une assemblée du Club Lemieux aura lieu, ce soir, aux salles ordinaires du club. Tous les membres sont priés d'être présents.

AVEZ-VOUS DES VERRUES ?

Vous pouvez les guérir par le "Putnam's Corn and Wart Extractor." N'a jamais failli : assurez-vous que vous avez le "Putnam," en bouteilles de 25c. 50c.

CAPTURE DANS LES BOIS

Un assommeur de femmes arrêté près de Notre-Dame des Neiges, et fait prisonnier.

Joseph Sarasin a comparu samedi matin devant le magistrat Lafontaine. Sarasin, qui est un citoyen de Notre-Dame de Grâce, se met facilement en colère, surtout lorsqu'il a causé un peu trop fortement la vive bouillie.

L'été dernier, il lui arriva ainsi de se mettre en colère contre sa femme. Saisissant une hache, il tenta de la tuer. La pauvre femme n'eut que le temps de se sauver chez des voisins et de demander protection contre la brutalité de son indigne mari.

Son accès de rage passé, celui-ci comprit alors toute l'étendue de son crime, et craignant d'être arrêté, il s'enfuit à travers les bois.

Mme Sarasin logea immédiatement une plainte contre son assaillant et les détectives furent chargés d'enquêter l'affaire et de rattrapper le fugitif.

Celui-ci a été retrouvé, vendredi, près du village de Notre-Dame des Neiges, et conduit au poste.

Devant le magistrat de police, Sarasin s'est déclaré innocent.

CES VOLS DE FOURRURES

La police met la grappin sur plusieurs individus soupçonnés.

Toute une tournée de prévenus ont comparu, samedi matin, devant le magistrat Lafontaine. La nuit de vendredi à samedi avait donné beaucoup d'ouvrage à nos policiers et à nos détectives. Comme résultat, treize prisonniers étaient appelés à la barre samedi. Sur ce nombre, on remarquait les individus arrêtés pour vol de fourrures et qui ont protesté hautement de leur innocence. Une femme se trouve maintenant impliquée dans cette affaire.

J. H. Anderson a aussi comparu en cour de police sous l'accusation d'avoir brisé la vitrine du magasin de fourrures Mercier, 212 Boulevard Saint-Laurent, et d'en avoir enlevé deux peaux de mouton de Perse et différents morceaux, le tout évalué à \$50.

Anderson a protesté de son innocence et est retourné au cachot jusqu'au moment de l'enquête.

Les détectives s'attendent à faire d'autres arrestations dans cette affaire.

LES RECETTES DOUANIERES

Le mois de novembre a été remarquable, cette année.

Le montant total des droits de Douanes perçus sur les importations au port de Montréal durant le mois de novembre qui vient de finir est de \$1,448,154.33, contre la somme de \$1,488,068.00 perçue en novembre 1906, soit une diminution de \$39,913.67. Il est à remarquer, cependant, que le mois de novembre 1906 a battu tous les records de perception jusqu'alors établis, les importateurs s'empressèrent de passer leurs marchandises à la Douane en vue d'un changement probable dans les conditions fiscales. La dernière semaine de novembre 1906 fut remarquable au point de vue des perceptions et le mois en général a donné un chiffre normal.

LES BOUTONS JAUNES

Samedi soir, vers 11.30 hrs, M. Dan. S. Morlock, conducteur de voiture pour la Dominion Express s'en retournait chez lui sur la rue Craig, quand, près de la rue Bleury, il fit la rencontre d'un individu qui l'arrêta. M. Morlock fut d'abord prié bien poliment d'avoir à se débarrasser de son argent au profit de son interlocuteur. Sur son refus d'obtempérer à cette demande, Morlock fut menacé d'enlever la voiture et les coups de bandit.

A ce moment Morlock eut une inspiration. Entr'ouvrant son paletot, il montra à l'individu les boutons jaunes de son uniforme de conducteur de voiture. En même temps, il lui dit qu'il allait maintenant payer son acte de détressement et qu'il allait aller coucher au poste.

L'individu, ne paraissant pas goûter la nouvelle tournure que prenaient les choses, s'en alla tout seul dans un tramway de la rue Saint-Denis, qui se dirigeait vers l'ouest de la ville.

Morlock le suivit. Rendu au carrefour Victoria l'individu descendit du tramway ayant toujours Morlock à ses trousses. Il revint vers la rue Craig. Là, Morlock aperçut un constable. Sans perdre son homme de vue, il raconta son aventure au constable qui se lança immédiatement à la poursuite de l'oiseau nocturne et le captura à l'angle des rues Saint-Alexandre et Victoria.

C'est le constable Binette, qui a opéré cette arrestation. Conduit au poste No 5, le prisonnier a déclaré se nommer Charles Donley, journalier, domicilié No 65 rue Hermine.

Il comparaitra aujourd'hui devant le magistrat de police.

LES CANDIDATURES MUNICIPALES

A une assemblée, tenue l'autre soir, dans la salle Lacasse, plusieurs citoyens ont parlé en anglais, en français et en hébreu, en faveur de la candidature de M. Lucas, au siège No 1 du quartier St-Laurent.

On parle aussi de la candidature de M. Fred A. Scroggie, dans le quartier St-Laurent, mais ce dernier ne s'est pas encore prononcé.

MORT D'UN CENTENAIRE

(Correspondance particulière)

Québec, 1er. — On nous annonce, à l'âge de cent ans et un mois, la mort de M. Simon Dombrowski, père de MM. Alfred Herman et Adolphe Dombrowski. Le centenaire avait vu le jour à Varsovie, en Pologne, en 1807. Il émigra à Québec à l'âge de 18 ans. M. Dombrowski n'était retiné des affaires que depuis quelques temps.

Une innovation

LE PRESIDENT ET LES MEMBRES DE LA COMMISSION DU PORT REUNISSENT LEUR PERSONNEL DANS UN BANQUET AU "CANADIAN CLUB". — M. G. W. STEPHENS ET L'AVENIR DU PORT DE MONTREAL

Le major G. W. Stephens, député, Président de la Commission du Port, et les deux commissaires, MM. L. E. Geoffrion et C. C. Ballantyne, réunissent, samedi soir, le personnel au complet de cette commission et lui offrent un splendide banquet, au "Canadian Club", dans l'édifice du Board of Trade.

Cette réunion, intime, était présidée par M. G. W. Stephens, qui avait à sa droite, le Col. F. Gourdeau, sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, représentant le ministre; M. L. E. Geoffrion; à sa gauche, MM. C. C. Ballantyne, Phelps Johnson, président de la "Dominion Bridge Co.", et John Kennedy, ingénieur consultant de la commission.

Après un dîner somptueux, le président Stephens adressa le premier la parole, et lui fit avec cette amabilité, cette courtoisie qui lui gagnent tous les suffrages.

M. G. W. Stephens, est en effet très estimé de tous les employés de la Commission du Port. "Il faut, dit-il, la parfaite entente de tous, du premier jusqu'au dernier, et c'est par ce seul moyen, ainsi que par un travail énergique, qu'on obtiendra de faire de Montréal, un port absolument moderne, le port national canadien. C'est déjà la tactique qui a été suivie durant l'année 1907, et dont on n'a eu qu'à se féliciter; il ne reste qu'à la continuer".

Le Président ajouta, que durant les six mois, pendant lesquels il a été en contact perpétuel, avec tout le personnel, il n'a eu qu'à le féliciter de sa loyauté et de son dévouement. La saison qui se termine, est certainement celle où son important département, a donné la plus grande somme de travail depuis l'établissement de la commission.

Les excellents rapports existant entre les contracteurs et employés, ont beaucoup facilité l'achèvement de travaux, absolument nécessaires, pour l'équipement du port de Montréal.

Cet état de choses est d'un heureux présage et l'harmonie qui existe entre tous les employés, facilite beaucoup la tâche de celui qui est appelé à diriger une organisation aussi importante que celle de la Commission du Port. Il est fier d'être le chef de

tant d'employés modèles et le "bourgeois" qu'il avait accepté en devenant Président de la Commission du Port, lui semble bien doux, "quand il peut comme ce soir, faire des éloges et sans restriction".

M. G. W. Stephens reprend son siège au milieu d'applaudissements prolongés, qui prouvent bien en effet, l'entente qui existe entre les employés de la Commission.

D'autres discours suivent, dans le même sens, prononcés par les deux commissaires, MM. L. E. Geoffrion et C. C. Ballantyne; le col. F. Gourdeau, James McShane, maître du Port; David Scott, secrétaire-trésorier; F. W. Cowie, surintendant du Terminal; J. Vaughan, le capitaine T. Bourassa.

Après les discours, c'est-à-dire vers minuit environ, MM. P. Fennell, L. H. Archambault, assistant-secrétaire; A. E. Beauvais, G. B. Hearle et J. Diapreau, égayèrent la nombreuse assemblée par leurs chansons appropriées et l'exécution de quelques morceaux de musique fort bien rendus et très applaudis.

Remarqués parmi les invités: MM. John Kennedy, ingénieur consultant; W. J. Sproule, assistant-ingénieur en chef; MM. M. P. Fennell, L. H. A. Archambault, T. F. Trihey, Capitaine T. Bourassa, Robt. A. Eakin, W. Cochrane, H. Hym, A. E. Beauvais, Percival K. Scott, F. Hamilton, A. H. Costigan, J. E. Robert, J. M. Nelson, Phelps Johnson, H. R. H. Grant, L. H. Charlebois, F. L. Gagnon, Geo. Berthelot, Geo. E. Smart, F. Hurlbut, A. Beauregard, J. G. Reid, Capitaine Geo. Vale, Capitaine F. L. Castel, J. P. Garnon, J. W. Creighton, D. Stewart, W. R. Lunan, G. B. Hearle, P. A. Goulet, P. O'Brien, O. Lemay, O. Trudeau, J. McMillin, W. Porteous, T. McCabe, W. Clermont, W. Clifton, R. Brown, J. Neveu, A. W. Germain, R. Dorais, L. Mordier, J. Drapreau, W. Davis, T. Glennon, E. Leclair, etc.

Ce banquet intime constituait en quelque sorte un "send-off", au président de la commission, M. G. W. Stephens, qui, selon que nous l'avons annoncé, s'embarque pour l'Europe, dans l'intention de visiter pendant quelques mois, l'outillage des principaux ports européens.

LA MORT DE MORIN

Les jurés ordonnent à la police de continuer ses recherches.

Bien que onze témoins eussent été entendus, à l'enquête du coroner, dans la cause du débaucheur Joseph Morin, tué par un camion sur la rue des Commissaires, aucun n'a pu identifier le conducteur du camion en question. Le jury a en conséquence rendu un verdict de mort accidentelle, mais en laissant la cause pendante entre les mains du coroner et des détectives qui devront éclaircir l'affaire.

Vendredi était le dernier jour de la saison pour les débaucheurs. Après la journée de travail accomplie, le centre-maître emmena ses employés prendre une consommation avant de se séparer.

C'est après cela que, jasant sur la rue des Commissaires, Morin fut frappé à mort par un camion que tous les témoins affirmèrent porter l'inscription "C.P.R. No 119".

L'un d'eux eut une conversation avec le conducteur de la voiture. Cependant aucun des témoins ne put dire l'endroit précis de l'accident, la couleur du cheval, ou quelles espèces de marchandises étaient dans la voiture. Ils ne purent même pas identifier Wilfrid Montpetit, le conducteur du camion 119. Ces témoins sont : N. Rivard, contre-maître; Herménégilde Lacasse, Adolphe Blanchet, Ludger Hailhot, Alfred Pénin, Honoré Blanchet et quelques autres.

Philmore Morin, frère du défunt, dit que celui-ci était malade et laisse un enfant. Le détective Charbonneau, chargé d'éclaircir cette affaire fut aussi entendu, et un certificat signé par le Dr Saint-Pierre, de l'hôpital Notre-Dame, attestant que Morin est mort d'une hémorragie, est ensuite produit devant les jurés.

Il y eut une grande surprise quand Wilfrid Montpetit parut en Cour et dit être le conducteur de la voiture appartenant à la Dominion Transport et portant l'inscription C.P.R. Sa surprise augmenta encore lorsque Montpetit nia carrément avoir eu aucune connaissance de l'accident. Il dit que personne ne l'a arrêté en chemin.

Dans cette incertitude où les jurés se trouvaient placés sur l'identité de celui qui a causé l'accident, ils ont rendu le verdict suivant : "Nous, jurés assemblés, après avoir entendu les témoignages, déclarons que Joseph Morin est mort à Montréal le 29 novembre 1907, d'une hémorragie interne causée par un accident, le défunt ayant été écrasé par un camion dont nous ne connaissons pas le nom. Que la police continue ses recherches."

L'ASSOCIATION DES BARBIERS

L'Association des Barbiers de la Province de Québec tient son assemblée annuelle aujourd'hui à Trois-Rivières.

L'assemblée sera tenue à 10 heures du matin, à l'hôtel Dufresne.

On procédera à l'élection de nouveaux officiers et on transigera aussi à toutes les affaires qui sont du ressort de l'assemblée.

Plusieurs délégués de Montréal sont partis, hier soir, pour Trois-Rivières.

AU CERCLE VILLE-MARIE

Demain soir aura lieu la quatrième soirée de la saison d'automne, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé P. Perrier, visiteur des écoles catholiques de Montréal.

M. l'abbé Henri Gauthier, de St-Sulpice, sera le conférencier. La comédie "Le jeune homme pressé" de Labiche sera jouée par des membres du Cercle.

PIANOS

"Newcombe"

Un piano pour les gens cultivés — une production aristocratique, artistique et esthétique, — une inspiration dans sa mélodieuse pureté. Le plus gracieux au point de vue architectural — un ensemble de caractéristique dans la construction qui contribuent à le rendre parfait.

Pour plus amples informations s'adresser à

Willis & Co., LIMITED, SEULS AGENTS

600 rue Ste-Catherine-O, (Près de la rue La Montagne)

206-1-D

DECES